

MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DE

ST.-PÉTERSBOURG.

TOME VI.

LIVRAISON 6 ET DERNIÈRE.

ST.-PÉTERSBOURG, 1873.

Commissionnaires de l'Académie Impériale des Sciences:

A ST.-PÉTERSBOURG:

MM. Eggers & C^o, H. Schmitzdorf, J. Issakof et A. Tcherkessof,

A RIGA:

M. N. Kymmel.

A ODESSA:

A. E. Kechribardshi.

A LEIPZIG:

M. Léopold Voss.

Prix: 30 Cop. arg. = 10 Ngr.

$\frac{12}{24}$ Octobre 1871.

Samouel d'Ani; revue générale de sa chronologie, par M. Brosset.

Premlère Partie.

L'Arménie a doté la littérature historique de l'orient de trois grands recueils de faits: la Chronique universelle d'Eusèbe, conservée presque intacte, dans une traduction arménienne, assez probablement attribuée à Moïse de Khoren, et qui fut exécutée non sur l'œuvre latine de S. Jérôme, mais d'après l'original grec, aujourd'hui à peu près entièrement perdu; la Chronique de Samouel d'Ani, abrégé de la précédente, poussée par l'auteur jusqu'en 1179 de l'ère vulgaire, d'après le manuscrit de Zohrab, et conformément à deux autres, dont j'ai pu disposer; enfin l'œuvre du patriarche Mikhael Asori, Michèl-le-Syrien, dont l'original syriaque est aujourd'hui perdu, et qui n'existe plus que dans la traduction arménienne, continuée jusqu'en 1224, par le vartabied David, par le prêtre Ichoq et par le vartabied Vardan, que l'on croit être le célèbre historien. Auprès de ces ouvrages capitaux on peut encore mentionner avec éloges l'Histoire universelle d'Asolic, celle de Vardan et, à un degré très inférieur, l'Histoire chronologique de Mkhithar

d'Aïrivank. Dans les autres langues de l'Asie, les similaires de ces œuvres sont les deux chroniques d'Aboulfaradj ou Grég. Bar-Hebræus, le Kitab-oul-Kamil fil-tarikh d'Ibn-el-Athyr, ainsi que la Chronique persane de Thabary.

Le présent travail est spécialement consacré à Samouel d'Ani.

Comme l'œuvre d'Eusèbe, celle de Samouel se compose de deux parties, avec cette différence que le premier expose longuement dans son Introduction les fondements de sa chronologie, en citant et discutant ses autorités, après quoi il commence ses Tableaux, où sont rangés par années les patriarches, les descendants de Seth, les rois et princes des nations diverses de l'Europe et de l'Asie occidentale, tout d'une venue, depuis l'origine du monde, jusqu'à la 20^e a. de Constantin; Samouel, au contraire, se contente de résumer dans sa 1^{re} Partie les résultats, plus ou moins certains ou hypothétiques, obtenus par son prédécesseur, jusqu'à l'année de la naissance de J.-C., en y ajoutant toutefois un chapitre particulier sur les origines de la nation arménienne, après quoi il entame l'ère vulgaire.

Pour le moment, j'ai laissé de côté la 1^{re} Partie, soit parce qu'elle donne trop de prise au doute, soit surtout parce qu'elle ne contient, sauf le chapitre Arménie, rien de plus que les recherches très connues, de l'évêque de Césarée; la 2^e Partie, au contraire, offre les Tableaux synchroniques, année par année, des olympiades, continuées, Dieu sait pourquoi, des histoires de Rome, puis de Constantinople, de la Perse et de l'Arménie, dans la personne de ses rois

et commandants nationaux, ainsi que de ses catholico: le tout dans l'ordre des années chrétiennes, suivant son système, et, aussitôt que faire se peut, du nouveau comput arménien.

N'ayant pas la prétention de refondre la chronologie universelle ni d'ajouter un nouveau système à ceux déjà émis ¹⁾, j'apprécierai la valeur du travail de Samouel au moyen des résultats acquis à la science. Je prendrai pour base de mes critiques deux ouvrages généralement estimés, l'Art de vérifier les dates et l'Histoire du Bas-Empire par Lebeau, revue par S.-Martin. J'ai fait aussi usage, le cas échéant, des Études historiques de Daunou, des Recherches sur la chronologie arménienne, par M. Dulaurier; enfin les diverses éditions d'Eusèbe, avec la traduction latine de S. Jérôme, éd. de Berlin 1866, et la Chronique de Michelle-Syrien, traduite en français par feu M. Langlois, ont été rapprochées l'une de l'autre. Quant aux kha-

1) Pour la rareté du fait, je crois devoir ici attirer l'attention du lecteur sur une nouvelle ère mondaine juive, qui s'est produite dans ces derniers temps: le Journ. asiat. de Paris, décembre 1869, imprimait la notice d'une chronique samaritaine manuscrite — El-Tholedoth — rédigée en 544 Hég. = 14 mai 1149; les années y sont comptées par jubilé de 49 a. et par schémitah « 7^o a. sabatique, » i. e. par séries de 7 années, commençant depuis l'entrée des Israélites dans la terre de Chanaan, époque à la quelle, dit le rédacteur, Dieu avait fait connaître au prêtre Phinhas, fils d'Éléazar, la marche du soleil et de la lune. Cette chronique, poussée d'abord jusqu'au X^o s. de l'ère vulgaire, avait ensuite été continuée jusqu'au XIV^o s. Elle comptait donc, en nombres ronds: 2794 d. m., jusqu'à l'entrée des Israélites dans la terre promise, puis 2973 a. jusqu'en 747 Hég. = 13 avril 1346 E. V., 714^o a. de l'ère d'Iezdédjerd. Suivant le dernier continuateur l'âge du monde, à la date de son travail, était 5778 a. (lis. 5767 a.), d'où déduisant 1346 a. nous obtenons l'ère mondaine 4421 a. J'en ai dit assez pour que les personnes que ce sujet intéresse puissent se renseigner plus abondamment au lieu indiqué.

lifes, leur histoire par M. Gust. Weil me servira de guide jusqu'en 903; pour les rois Bagratides d'Ani et pour ceux de Cilicie, je m'aiderai du P. Tchamitch. Afin d'éviter les nouvelles hypothèses, je ne me référerai aux Byzantins que par l'entremise des savants qui les ont soumis à une critique d'ensemble. En un mot, je m'en tiendrai à l'état actuel de la science, et serai, pour l'ordinaire, simple rapporteur des pièces.

La chronologie d'Eusèbe repose, comme on le sait, sur une ère mondaine, dite des Septante, 5198 a. avant J.-C., et sur une ère d'Abraham, 2014 a. avant l'ère chrétienne, prolongées toutes les deux jusqu'à l'an 20 de Constantin. C'est un système, sans doute, mais un système rigoureusement calculé, et qui, notamment l'ère d'Abraham; se rattachant à un grand fait certain, me paraît bien préférable à l'ère julienne, purement hypothétique, de J. Scaliger. Le seul véritable embarras qui résulte de l'ère mondaine 5198, c'est de devancer de deux années l'ère vulgairement admise.

Les historiens arméniens se sont ralliés à ce système, et ce doit être par accident qu'Asolic, en donnant la date de la composition de son Histoire universelle, indique l'année mondaine 6282, au lieu de 6202, comme répondant, avec d'autres synchronismes, à l'année 1004 de l'incarnation; Dul. Chronol. arm. p. 281. Cette indication, du reste, aura peut-être été insérée là par quelqu'un des écrivains postérieurs, auteur des interpolations que j'ai signalées dans l'ouvrage d'Asolic: Hist. de Siounie, Introd. p. 31, 32.

Le savant Daunou, Études histor. t. IV, p. 298 — 303, ne loue ni la méthode ni le style, et ne croit

pas même à l'exactitude d'Eusèbe, comme compilateur de textes anciens, comme chronographe. « Pour me borner, dit-il, à une seule raison d'en douter — de sa véracité — je dirai que l'an 20 du règne de Constantin, donné par Eusèbe pour le 2^o de la 277^o olympiade, ne correspond réellement qu'au 1^{er} de la 276^o, en sorte qu'il se trouve au bout du compte d'Eusèbe une erreur de 5 a., signe manifeste de beaucoup de méprises précédentes. » C'est ce qui s'appelle condamner à *priori*. Cependant la sévérité de ce jugement, malheureusement méritée à beaucoup d'égards, n'empêche par M. Daunou de savoir gré à l'auteur du *Chronicon bipartitum* de nous avoir conservé le peu que l'on sait de Jules-Africain, ni d'apprécier convenablement sa vaste érudition. Je crains que l'examen de l'ouvrage de Samouel d'Ani n'autorise des conclusions semblables.

Eusèbe emploie encore les olympiades et l'ère de la fondation de Rome, en s'écartant toutefois de l'initiale généralement admise. En effet, dans les diverses éditions de son Canon chronologique, l'année 1240 Abr. est donnée comme = 1 de la 1^{ro} olympiade, or $2014 - 1239 = 775$ av. J.-C., et cependant il est avéré que l'an 1 de la 1^{ro} olympiade tombe en 776, date reconnue certaine du couronnement de Corébus, aux jeux olympiques. D'autre part S. Jérôme, dans sa traduction latine de l'ouvrage d'Eusèbe, fait avec raison commencer la 1^{ro} olympiade un an plus tard, en 1241 Abr., ce qui donne seulement 774 av. J.-C. = 776. A dire vrai, S. Jérôme, malgré une anticipation de 2 a., qui est le fond du système, et abstraction faite de l'année dont il est en arrière sur son original,

me paraît plus d'accord avec le texte arménien et surtout avec le texte grec d'Eusèbe, qui dit que, «suivant Jules-Africain, la 1^{re} olympiade concorde avec le règne de Ioatham sur Juda;» en effet, chez le traducteur latin, du moins la 4^e a. de la 1^{re} olympiade est la 1^{re} du règne de Ioatham, tandis que chez les éditeurs d'Eusèbe, la 1^{re} olympiade s'ouvre en la 49^e d'Ozias, comme on le voit aussi chez Sam. d'Ani, Impr. p. 11, et chez Mkhithar d'Aïrivank (p. 47, trad. fr.), et court tout entière sous ce même prince: je n'insisterai pas sur ces singularités, parce que les olympiades, bien que Samouel en ait prolongé l'usage concurremment avec celui de l'ère chrétienne, n'ont désormais aucune valeur chronologique.

Quant à l'ère de la fondation de Rome, on sait qu'il existe deux systèmes principaux: celui de Caton, la fixant à la 4^e a. de la 6^e olymp. = 752 av. J.-C.; celui de Varron, à la 3^e a. de la même olymp. = 753 av. l'ère chrétienne.

Or les éditions d'Eusèbe présentent ici plusieurs variantes:

Avger:

Abr. 1263	}	«certains écrivains romains disent que Rome fut fondée...»
ol. vi. 4.		
Abr. 1264	}	1 ^{re} a. de la fondation de Rome.
ol. vii. 1.		

Zohrab, éd. Pétermann:

1262	}	certains disent...
ol. vi. 3.		
1264	}	1 ^{re} a. de Rome.
ol. vii. 1.		

S. Jérôme:

1263	} certains disent...
ol. VI. 3.	
1264	} 1 ^{re} a. de Rome.
ol. VII. 1.	

Mettant de côté l'indication, regardée comme douteuse par Eusèbe, «certains écrivains...», on voit que les quatre éditeurs affirment la 1^{re} a. de la fondation de Rome en 1264 d'Abraham = 751 av. J.-C.; car 2014 — 1243 = 751, et que les chiffres des olympiades, quoique différents, se compensent et concordent avec l'année d'Abraham. C'est donc une singularité à porter au compte de l'historiographie arménienne.

Citons encore, pour mémoire, la date de la fondation de Rome donnée par d'autres historiens arméniens: Vardan, éd. Mosc., 30^e a. d'Ézéchias; Ven. 9^e a.; trad. russe, p. 23. Eusèbe, partout, 5^e a. d'Achaz, roi de Judas, 20 ans ou 41 ans avant l'époque fixée par Vardan éd. Venise, car la 30^e année d'Ézéchias est impossible, ce prince n'ayant régné que 29 ans. Sam. d'Ani, Impr. p. 23 et manuscrit: Rome est fondée en la 19^e a. de Romulus, ol. VI, 4; cf. Mkhithar d'Aïrivank, p. 49: ce sont précisément les 20 années formant la variante de Vardan, car 6 olymp. font 24 a., et 11 olymp. 44 ans.

Mkhithar et Vardan ne sont pas seuls à placer la fondation de Rome sous le règne d'Ézéchias; Mikh. Asori, tr. fr. p. 66, émet la même opinion, sans fixer toutefois l'année du règne.

Je ne chercherai pas non plus à discuter l'année

initiale de l'ère chrétienne, que, parmi beaucoup d'incertitudes, tous les témoignages s'accordent à regarder comme antérieure d'un à cinq ans à l'ère vulgaire: aussi me contenterai-je de constater les faits les plus saillants.

Eusèbe fixe la naissance de J.-C. en 5199 d. m. 2015 Abr.

Avger, Zohrab, Pétermann, Sam. d'Ani:	S. Jérôme:	Mkhithar:
2015 Abr. ol. 194, IV.	2015 Abr. ol. 194, III.	ol. 195, I.
42° a. d'Auguste.....	id.; d'après Eus. la 1 ^{re} a. d'Auguste est	
32° a. d'Hérode	1974 Abr. = 41 av. J.-C. Toutefois	

cet auteur ne s'exprime pas correctement, en disant que «d'Abraham à la naissance de J.-C. il y a en tout 2015 a.» Il faudrait dire: «jusques et y compris l'année de la naissance du Sauveur.»

Ol. 194, III = 775.

» » IV = 776.

» 195, I = 777, qui est juste, suivant le calcul occidental.

Mikhael Asori, tr. fr. p. 87, et manuscrits:

Suivant les 70..... 5198 d. m.

» Eusèbe.... 5284 » » ceci manque au manuscrit A., et n'est pas exact.

» Enanus..... 5091 » »

» Divers..... 5503 » »

» les Syriens 5026 » » année du recensement de Kyrinus.

43° a. d'Auguste.

32° » d'Hérode.

1^{re} » d'Abgar.

Suivant la Chr. ar.: 43° a. d'Aug.; ère d'Alexandre, 309° a. (= 311).

D'après l'Art de vérifier les dates, les vrais synchronismes de la naissance de J.-C. sont :

39° a. d'Auguste, 747 de Rome.

35° » d'Hérode.

ol. 193, II, 25 décembre.

Soit 5 a. 9 m. 7 j. avant l'ère vulgaire, l'année du recensement opéré par Kyrinus: ce qui fait que les auteurs de cet estimable ouvrage disent que Kyrinus ou Cyrénus fut envoyé pour gouverner la Judée en la 6° a. de l'ère vulgaire.

Mais d'après Daunou, les dates acquises à la science, ou plutôt généralement et vulgairement admises, sont :

754 de Rome: ol. 195, I, donc l'an 777 de l'ère olympique, = 1 de J.-C.; Études Histor. III, 451 sqq., 463 le résumé des principales opinions.

En ce qui concerne Rome et Byzance, non-seulement Samouel ne nous apprendra, à ce qu'il semble, rien de nouveau, ni d'important, d'abord parce qu'il ne cite point d'autorités inconnues avant lui, ensuite et surtout parce que sa chronologie n'est pas d'accord, il faut le dire, avec celle fournie par les Byzantins, passés à la critique européenne. Il sera donc seulement intéressant de rechercher les bases de son système, et peut-être par-là arrivera-t-on à en connaître les sources, à en apprécier justement les dissemblances. Pour la Perse sassanide Samouel ne fait que copier Moïse de Khoren, c'est-à-dire un auteur qui n'a pas été plus sûrement renseigné que nous sur les descendants d'Ardéchir Babégan, et qui avait en mains moins de matériaux que nous n'en possédons. Ainsi, par exemple M. J. Lamy a publié en 1868, à

Louvain, le texte syriaque et la traduction latine des actes d'un concile tenu à Séleucie, l'an XI d'Iezdédjerd, 410 de notre ère²⁾, et là même il cite la métaphore de S. Jacques-l'Intercis, martyrisé pour la foi l'an 732 d'Alexandre — des Séleucides — 1^{ro} a. de Vahraran V, le *vendredi* (lis. le samedi) 27 novembre 420. Le grand ouvrage d'Assemani et les publications de M. Cureton, l'infatigable syriologue, sont une mine inépuisable. A l'égard des musulmans et de leurs khalifes, jusqu'à Mohtadi-Billah, la chronologie de Samouel n'offre aucune précision; il n'est pas même jusqu'aux généralissimes et marzpan arméniens, prédécesseurs du roi bagratide Achot-le-Grand, dont l'inauguration et la durée d'exercice ne manquent de la rigoureuse exactitude à laquelle s'efforce d'atteindre la critique historique des modernes. Je dois dire la même chose de la série des catholicos arméniens, série qui marche parallèlement avec celle des souverains et des gouverneurs officiels du pays: sur ce point les chiffres de Samouel sont peu d'accord avec les résultats obtenus par ses laborieux successeurs. Aussi faut-il ajouter que, malgré la richesse relative de l'historiographie arménienne, les matériaux font défaut aujourd'hui, faisaient encore plus défaut à la fin du XII^o s.

2) La publication de M. Lamy est encore intéressante à un autre point de vue; elle cite, p. 41, 43, 44, 48, 82, différents canons, en grec, du concile de Nicée, dont l'éditeur, avec raison, suspecte cependant l'authenticité. En outre, le symbole du concile de Séleucie contient à propos du S.-Esprit la fameuse formule «ex Patre et Filio,» et les Pères se référèrent à un canon du 3^e concile œcuménique, sous Théodose-le-Jeune, où il est dit expressément: «Spiritum Sanctum, procedentem à Patre Filioque.» En 410 de J.-C. ces notices ont une grande valeur.

Somme toute, Samouel a son système, que je me propose d'étudier et de faire connaître, et, si même on est en droit d'en faire ressortir l'imperfection, il reste du moins à l'auteur le mérite d'avoir réuni et coordonné une masse de faits accomplis durant presque douze siècles, et d'avoir souvent ajouté à ceux que l'on connaît des détails connus de lui seul, dont la critique peut, à l'ordinaire, tirer un bon parti.

Le fond de l'ouvrage de Samouel ce sont des colonnes de chiffres annuels, se suivant dans chaque série, interrompues seulement par les noms des personnages entrant à tour de rôle sur la scène de l'histoire, avec indication du nombre rond d'années, rarement des mois ou fractions de mois durant lesquels ils ont *vécu*, comme s'expriment les auteurs arméniens, c.-à-d. exercé le pouvoir. Sur les marges, à droite et à gauche, vis-à-vis des années auxquelles ils se rapportent, sont consignés les faits que notre auteur juge à propos de mentionner.

Telle est la méthode, peu compliquée, suivie par Samouel, et qui n'est pas sans inconvénients; car pour l'ordinaire ses marges sont peu remplies, et plus d'un lecteur curieux a dû succomber à la tentation d'inscrire ses propres remarques, les matériaux fournis par ses lectures, à côté des faits inscrits par l'auteur primitif. C'est ainsi que l'Imprimé fourmille d'indications manquant aux deux manuscrits dont j'ai fait usage, et que ceux-ci, à leur tour, surtout celui appartenant à M. Patcanians, sont surchargés d'additions, faciles, cette fois, à distinguer du texte, par l'écriture et par la couleur de l'encre. Outre cela les copistes ont pu fréquemment se tromper d'une ou

deux lignes, et transcrire les faits plus haut ou plus bas que ne le voulait la stricte exactitude. A cet égard, l'Imprimé peut à bon droit servir de règle, puisque l'édition en a été faite sur cinq manuscrits, dont l'un est daté 656 arm. = 1207 J.-C., conséquemment postérieur seulement de 30 ans à l'époque où se termine l'original.

De temps à autres Samouel, à l'exemple d'Eusèbe et des annalistes géorgiens, ou de Mik. Asori et de Josèphe, intercalles dans ses notes des résumés chronologiques, du genre de ceux qui suivent :

Sous l'année 417 le manuscrit A porte : « De l'inauguration de S. Nersès jusqu'à S. Sahac, il s'est écoulé 47 a. » — $415 - 47 = 368$, inauguration de S. Nersès. « De S. Sahac au comput arménien, 137 a. » — $552 - 137 = 415$, inaug. de S. Sahac. « De l'Illuminateur jusqu'à S. Nersès, 64 a. » — $368 - 64 = 304$, inaug. de S. Grégoire. « De Nersès jusqu'au comput arménien 184 a. » — $552 - 184 = 368$, inaug. de S. Nersès sur le trône patriarcal.

Ces indications du manuscrit sont presque exactes, dans le système de Samouel, comme le fait voir le résumé que j'ai placé à côté, mais ne concordent point avec les recherches du P. Chahkhathounof, encore moins avec les chiffres du P. Tchamitch et avec les résultats critiques de S. Martin. A peine y a-t-il espoir d'éclaircir entièrement ces questions.

Sous l'année 543 on lit : « De S. Grégoire jusqu'ici on compte 252 a. » $543 - 252 = 291$, c'est-à-dire l'année où, suivant Samouel, S. Grégoire fut jeté dans le souterrain, par ordre de Trdat et dans la 1^{re} a. de ce prince. Or quelque réduction que l'on fasse subir

à ces chiffres de Samouel, on n'arrivera jamais à les faire concorder avec cet axiome de la chronologie arménienne que «Trdat arriva au trône en la 3^o a. de Dioclétien», donc en 286 ou, au plus bas 287 E. V.

Outre ces résumés chronologiques, notre auteur s'arrête souvent pour tracer des notices étendues au sujet de faits importants, et parfois se livre à des effusions pieuses ou patriotiques sur les vertus de certains souverains, amis de l'Arménie, sur les cruautés des tyrans et, plus habituellement, sur les vices et iniquités des peuples, causes providentielles de leurs malheurs.

Pour mettre quelque ordre dans ces recherches critiques, je les diviserai en trois sections: 1) de l'année 1 de J.-C. à 329, 20^e a. de Constantin, système d'Eusèbe; 2) de 329 à 554, date initiale du calendrier arménien, suivant notre Samouel; 3) depuis le nouveau calendrier jusqu'à la fin de l'oeuvre. Ici nous aurons encore à distinguer l'époque musulmane, jusqu'au khalife Mohtadi, 873 — 931 de J.-C., Sam., et l'époque arménienne.

Toute la chronologie de Samouel étant fondée sur la durée des règnes, il aurait fallu, pour qu'elle fût exacte, que l'auteur eût tenu compte non-seulement des années, mais aussi des mois, sinon des quantième et, chose impossible dans ses Tableaux, des jours de la semaine, tant pour l'inauguration que pour la mort des titulaires, et c'est ce qu'il n'a pas fait. Simple copiste d'Eusèbe, qui presque jamais n'indique les règnes qu'en nombre rond d'années, sans compter les mois et les jours en moins ou en surplus, il devient toujours inexact d'un règne à l'autre, et quand l'er-

reur s'est prolongée durant plusieurs règnes, elle finit par se manifester en écarts et fluctuations de quelques années. Ce qui l'excuse, c'est que la critique historique était alors plus difficile qu'aujourd'hui, où les sources sont accessibles à tous, où les meilleures intelligences se sont appliquées à la discussion des dates, ce qui rend l'à-peu-près insuffisant et inadmissible.

Je ne dirai rien de l'écart fondamental de 2 a., par rapport à la naissance de J.-C., écart qui est du fait d'Eusèbe, plaçant cet événement en 5199 d. m., au lieu de 5201, deux ans avant le commencement de l'ère dite vulgaire, qui n'a été rectifiée et fondée qu'au VI^e s., par Denys-le-Petit. Cet écart normal une fois admis, il suffira toujours, pour le faire disparaître, d'une simple et facile soustraction. Ma critique, au contraire, tombe sur les résultats de l'autre inexactitude, relative aux mois et aux jours de la durée des règnes, avec l'aggravation que j'ai signalée.

Voici donc un certain nombre de faits, à l'appui de mes prémisses.

S. ³⁾ En l'année 3 = 1 de J.-C. (1 suivant le manuscrit Ac.) «le philosophe pythagorien Secundus était connu;» or, premièrement chez Eusèbe, en 2017, 3^e a. de J.-C., chez Syncelle et S. Jérôme on lit «Sextus.» D'ailleurs ce philosophe, connu par son mutisme, florissait réellement sous l'empereur Adrien, 117—138 ère vulg., qui ne put obtenir de lui une seule parole. Comment un homme alors âgé d'au moins 117 ans, pouvait-il être déjà connu, *Σατωαζητηρ, ἤξιμαζεν* suivant Syncelle, à l'époque indiquée par Samouel,

3) Abréviation, pour «Samouel d'Ani.»

d'après Eusèbe? Il faudra donc ici d'abord choisir sur preuves entre Sextus et Secundus, puis rectifier l'indication relative à la célébrité du personnage, ce qu'a fait en partie S. Jérôme: «Sextus.., dit-il avec raison, nascitur.»

Mkhithar d'Aïrivank est ici plus exact que Samouel et autres, en mentionnant le philosophe Secundus sous le synchronisme 89 (manuscrit, 132); il en est de même de la Chron. syriaque, p. 54, et de Mik. Asori, tr. fr. p. 105. Dans ces deux sources il est simplement dit que le philosophe *Second florissait* au temps d'Adrien.

D'Auguste à Néron les avénements des empereurs sont à-peu-près régulièrement indiqués, mais le règne de Néron occupe les 14 années 57—70 inclusivement (soit 55—68), au lieu de 13 a. 7 m. 27 j., du 13 oct. 54 au 9 juin 68: aussi Samouel regagne-t-il ce qu'il a compté de trop, en omettant Galba, Othon et Vitellius, qui se succédèrent rapidement en 68—69, et en plaçant l'avénement de Vespasien, qui régna 10 a., en 71 (soit 69) au lieu de 70 — 24 juin 79.

S. Le temple de Jérusalem est détruit par Vespasien en 72 = 70 E. vulg., 42 a. après la prédication du Sauveur, 238 a. après le siège par Antiochus, 590 a. depuis la réédification, 1103⁴) depuis la construction primitive.

Ici S. Jérôme n'est point en tout d'accord avec Eusèbe et Samouel. Il admet les 238 a. depuis le siège par Antiochus-Épiphanes, mais il place ce siège en 1848 Abr., 1850 Eus.; 590 a. depuis la réédification, en 1496 Abr., 1497 Eus.; 1102 depuis la construc-

4) Manuscrit Ac. 113.

tion primitive, qu'il fixe pourtant, comme Eusèbe, en 984 Abr. Quant au fait en lui même, Jérusalem fut prise réellement le 8 sept. 70, en la 2^o a. de Vespasien, après un siège de 151 j., dont les principales circonstances rappellent la catastrophe de la capitale de la France en 1871, quand Paris était sous la pression des communeux, les émules égarés des zélateurs juifs; Josèphe, de B. Jud. l. V, ch. III, l. VI, ch. IV, VIII.

Il s'est déjà présenté des variantes du même genre dans un résumé placé par Samouel en l'année 30 = 28 de J.-C.; or depuis la restauration du temple jusqu'à la présente 15^o a. de l'empereur Tibère, il y a un total de 548 a. (Eus. 542 a.); depuis Salomon et la fondation du temple, 1064 a. (S. Jér. 1060 a.); depuis Moïse et la sortie d'Égypte, 1540 a. (S. Jér. 1538 a.); depuis Abraham, Ninus et Sémiramis, 2044 a.; depuis le déluge, 2986 a. (S. Jér. du déluge à Abraham, 942 a.); depuis Adam 5228 a. (S. Jér. d'Adam au déluge, 2242 a.)»

Il s'agit ici du commencement de la prédication de S. Jean-Baptiste, et du baptême du Sauveur, mal placés en 30 = 28, au lieu de 32 = 30, et plus bas la prédication de J.-C. est aussi inexactement fixée en 31 = 29.

La différence de 6 ans entre le chiffre d'Eusèbe et celui de Samouel peut s'expliquer par la circonstance, que les travaux de restauration du temple furent interrompus par les nations voisines, interruption que Samouel fait entrer en ligne de compte, au lieu que Eusèbe l'a omise, ou mieux par le nombre des années employées sous Darius-le-Mède à la construction de l'édifice, 4 a., suivant Eusèbe, 7 a. d'après Josèphe,

Ant. Jud. éd. Hudson, p. 480; S. Jérôme est dans son droit, en donnant au lieu de 1064, la variante 1060, reportant la construction du temple à 984 d'Abraham; le reste est exact et concordant des deux côtés. En effet Eusèbe fixe l'achèvement du nouveau temple à l'an 1496 Abr., 518 a. av. J.-C., à quoi ajoutant 30 a. de la vie du Sauveur, on obtient exactement les 548 a. de Samouel. Quant aux deux dernières variantes de S. Jérôme, elles n'ont aucune valeur.

Samouel donne 21 a. de règne à Adrien 119—139 E. V., au lieu de 20 a. 11 m., 11 août 117 — 10 juillet 138. Cependant on voit la 22^o a. d'Adrien marquée sur quelques monnaies égyptiennes, parce qu'en Égypte l'avènement des princes se comptait depuis le mois de thoth qui l'avait précédé. L'indication de Samouel est donc ici presque exacte, mais il se brouille complètement en ce qui concerne les Antonin. Nous lisons: «En 140 = 138, Titus Antonin, dit le Pieux, avec ses fils Aurèle et Lucius, 23 a.» Eus.: 22 a. 6 m.; Jér. 22 a. 3 m. En réalité Titus Antonin régna seul 10 juill. 139 — 7 mars 161, soit 22 a. 7 m. 26 j.; Marc-Aurèle, son fils et successeur⁵⁾, mourut le 17 mars 180, ayant régné, non 23 a., mais 19 a. 10 j. depuis la mort d'Antonin; quant à Lucius Vérus, cousin et non frère de Marc-Aurèle, il lui fut associé, et mourut vers la fin de l'an 169.

Cependant, après la mort de M.-Aurèle, Samouel place «M.-Aurèle Antonin ou Lucius Vérus Commode,

5) Eus. dit: Marcus Aurelianus, qui est Verus. Lucius Aurelius, 19 a.

19 a., 162 — 181,» ce qui, outre le double emploi, renferme une inexactitude, puisque ce personnage n'avait pas le nom d'Aurèle. Enfin l'auteur arménien fait régner 13 a., 182 — 194, Commode (fils de M.-Aurèle), qui régna réellement 12 a. 9 m. 14 j., 17 mars 180 — 31 déc. 192. Évidemment Samouel n'a fait que mal copier Eusèbe, et celui-ci n'était pas en tout exactement renseigné, bien que le total des années soit à peu de chose près exact: Eus. 54 a. 6 m. pour les Antonin; Sam. 55 a.; A. de Vér. les dates, 54 a. 5 m. 20 j.⁶⁾

A des perturbations du même genre, sur les règnes de Sévère et de ses successeurs immédiats, se joignent des altérations ou substitutions de noms, propres à dérouter les lecteurs européens: ainsi Caracalla est nommé chez Samouel «Antonin, dit Callias;» Elagabale: «un autre Antonin,» et chez S. Jérôme: «M.-Anrelus Antoninus.»

Ce qui est plus grave, le règne de Philippe, 7 a. au lieu de 5 a., est indiqué en 248 — 254 (Jér. 247 — 253), au lieu de «mars 244 — nov. 249,» et de plus il est dit, chez Samouel comme chez Eusèbe, que «le millénaire de la fondation de Rome tombe en la 1^{re} a. de Philippe,» ce qui est une forte inexactitude; car en admettant même que chez les deux auteurs arméniens 248 = 246 (247 = 245), il reste toujours un écart de 2 a. (d'un an chez S. Jérôme), à l'égard du millénaire de Rome. En outre l'Imprimé ajoute ici

6) Titus Antonin..... 22 a. 7 m. 26 j.
M.-Aurèle..... 19 » — » 10 »
Commode..... 12 » 9 » 14 »

54 a. 5 m. 20 j.

qu'en la même année 248 commença l'ère dite «des Horhoms,» i. e. le 2^o millénaire de Rome. Ici le manuscrit de l'Ac., plus exact, place cette initiale en $250 = 248 = 1$, ce qui est presque juste, du moins pour certains chronologistes arméniens, car il se trouve des partisans de cette année, comme de la suivante, $249 = 1$, et tous ont des raisons à faire valoir, puisque la fête du millénaire de Rome fut célébrée en avril 248 «aux Palilies,» ainsi que s'exprime le grand critique Scaliger, en sorte que la 1^{ro} a. du 2^o millénaire part de cette année et enjambe sur la suivante. D'ailleurs S. Jérôme semble dire que l'an mille de Rome fut célébré dans deux années consécutives, en 2261 et 2262 Abr. = 247, 248 E. v., car il parle de jeux solennels qui eurent lieu à ces deux dates et en souvenir de cette époque⁷). Chez les Géorgiens cette ère nouvelle s'est réduite à des cycles pascaux de 532 a. : ainsi $249 = 1 + 531 = 780$; $781 = 1 + 531 = 1312$; $1313 = 1 + 531 = 1844$; $1845 = 1$.

En définitive, 248 E. v., 4^o a. de Philippe, fut l'année de la célébration du millénaire de Rome, $249 = 1$ du second millénaire et de l'ère dite des Horhoms, ainsi que d'un cycle pascal de 532 a.

Poursuivons : chez Samouel, l'empereur Probus régna 7 a., 281 — 287, au lieu de 5 a. 4 m., 26 avril 276 — août 282; Carus, avec ses fils Carin et Nu-

7) Dulaurier, Chronol. arm., p. 50, 151; n'oublions pas que S. Jérôme est en retard d'une année sur Eusèbe, pour le compte des années des olympiades :

Eus.	Jér.
1	0
2	1

mérien, 2 a., lis. Carus, août 282 — 20 déc. 283.
Carin † en 285, Numérien † avant le 17 sept. 284.

Dioclétien, chez Samouel comme chez Eusèbe, 20 a., 290 — 309⁸⁾; lis. «proclamé 17 sept. 284, abdique en 305;» c'est, de nouveau, un écart de 4 ans, qui a sa gravité, puisque l'ère des martyrs date du règne de cet empereur et s'ouvrit précisément en 284. Pour les Arméniens, cette date a encore une grande valeur, parce que l'avènement de leur roi Trdat coïncide avec la 3^o a. de Dioclétien, soit 286, et la sortie de S. Grégoire de son souterrain avec la 15^o. Si même ces dates ne sont pas absolument inattaquables, du moins elles sont généralement admises comme les moins douteuses.

Notre Samouel est seul à soutenir que l'avènement de Trdat eut lieu en la 2^o a. de Dioclétien, contrairement à toutes les éditions de M. de Khoren, l. II, ch. LXXXII; lui donc il s'exprime ainsi: «Comme l'historien arménien Mosès, nous plaçons la première année de Trdat avec la 2^o de Dioclétien, non avec la 9^o ou la première, comme le font quelques-uns.» Les calculs qui remontent le fait au règne de Probus sont hypothétiques et sans démonstration suffisante; cf. Oukhtanès, tr. fr., Partie 1^{re}, § 91.

L'éditeur de Samouel, p. 30 n., a relevé avec justesse une contradiction de notre auteur, mentionnant ici la conversion de l'Arménie au christianisme en 312 de J.-C., 241 a. avant l'institution du calendrier

8)

Avènement de Diocl.

Eus.	Jér.
2304	2302
2014	2014
<hr/>	
290	288

arménien, tandis que dans ses Tableaux la conversion est placée sous l'année 306, suivant son système, dont nous avons indiqué l'erreur.

S. Constantin règne 34 a., en 310; S. Jérôme fixe son avènement en 2323 Abr. = 309. Ici notre auteur a passé sous silence Maximin-Hercule, Constance-Chlore, Galère, Sévère et Maximin-Daza ou Daïa, plus ou moins collègues de Constantin; celui-ci a régné 30 a. 10 m., suivant S. Jérôme, ce qui est juste: proclamé le 29 juillet 306, il mourut le 22 mai 337, jour de la Pentecôte, qui est aussi le 22 du mois arménien ahec, calculé par anticipation. Ainsi, à l'égard du dernier empereur que mentionnent le traducteur arménien d'Eusèbe et S. Jérôme, presque son contemporain, son avènement est indiqué par un chiffre que n'admet pas la critique européenne, et le nombre de ses années de règne est augmenté par notre auteur de 4 a., sans cause connue. Ce qu'Eusèbe aurait inscrit dans son Canon, l'on ne peut que le supposer, puisqu'ici il manque un folio dans le manuscrit arménien, et que les divers éditeurs ont suppléé à cette lacune en copiant purement et simplement, soit S. Jérôme, soit Samouel.

Sous le même règne nous trouvons encore deux fausses indications, dont la première, qui ne se lit que dans l'Imprimé, énonce en 312 le transfert de la résidence impériale à Byzance⁹⁾. C'est un grave anachronisme, dont Samouel n'est sans doute pas l'auteur. Le second, c'est qu'en 330 = 328, d'après l'Imprimé, eut lieu à Nicée le concile des 318 pères. Comme

9) Mikh. Asori, p. 114, «En la 4^e année du règne de Constantin.»

cette indication manque dans les manuscrits, on peut également la mettre sur le compte d'un copiste mal avisé, d'autant mieux qu'en 390 Samouel (dans l'Imprimé et dans le manuscrit P.), parlant du second concile écuménique, celui de Constantinople, dit que cette réunion arriva 65 a. après celle de Nicée. Sans doute l'année 390, au lieu de 381, est erronée, mais l'intervalle entre les deux conciles est marqué exactement.

En somme, la liste des empereurs jusqu'à Constantin, chez Eusèbe et chez ses copistes, est singulièrement diminuée pour le nombre des noms, s'écarte d'un an à quatre et cinq, pour les dates d'avènement, ne concorde point avec ce que l'on sait aujourd'hui positivement de la durée des règnes et ne peut être consultée que comme renseignement. Il en est de même absolument pour les papes, auxquels Eusèbe et S. Jérôme devaient naturellement attacher une grande importance. A ce propos j'ajouterai ici une remarque. Samouel, en l'année 69 = 67, mentionne le martyre des SS. Pierre et Paul, et l'avènement de Lin, au siège épiscopal de Rome; Eusèbe n'en parle qu'indirectement, en disant qu'en 2082 Abr. = 68 = 66 E. v. «Lin reçut, après Pierre, l'épiscopat de Rome.» Les mots «après Pierre,» confirment le fait énoncé par Samouel sous l'année précédente relativement à Lin. S. Jérôme, au contraire, relate la mort de S. Pierre et son remplacement en 2084 Abr. = 70 = 68 E. v., donc deux ans plus tard qu'Eusèbe.

Or à ce sujet, l'A. de vérifier les dates choisit, comme la mieux démontrée entre toutes, l'année 66 pour le martyre de S. Pierre. Un memento de copiste,

cité par M. Dulaurier, Chronol. arm. p. 201, introduit ici une variante remarquable :

« Sous l'empereur Néron, y est-il dit, l'apôtre S. Paul souffrit le martyre.. la 36° a. de la Passion.. le 3 des calendes de juillet, répondant au mois arménien de margats.., la 69° a. de l'avènement de notre Sauveur..., 330 a. avant le 4° consulat d'Arcadius, les deux frères (Arcade et Honorius) étant empereurs, la IX° ind. du cycle de 15 a., le 29 de juin, qui est maréri. » Je ne relèverai ici que l'indication de l'année « 36 après la Passion, 69 du Sauveur, » deux synchronismes inconciliables entre eux et avec la chronologie eusébiennne, et qui, en aucune façon, ne peuvent concorder avec l'année 66 assignée au martyre de S. Pierre.

Pour la 2° époque, s'étendant jusqu'au nouveau comput arménien, Samouel, privé du secours des Tables d'Eusèbe, commence par plusieurs fausses indications.

Mort de Constantin en 343 = 341, le 22 de mai et du mois arménien d'ahec, jour de la Pentecôte; lis. « en 337 E. v., le reste de la date est juste; car en 337 le 1^{or} de navasard tombait au 3 sept. soit 246 j. + 241 j. 22 d'ahec — 1 = 507 — 365 = 142 j. 22 mai 337. Outre cela Pâques tombait le 3 avril, et la Pentecôte le 22 mai. Il y a donc ici, chez Samouel, un écart de 6 a., dont deux pour l'avènement, ainsi qu'on l'a vu plus haut, quatre pour la durée du gouvernement.

Samouel mentionne ensuite Constantin, Constance et Constant, 24 a., en nombre rond, 343 — 367, au lieu de 337 — 361; encore Constantin mourut-il en

340, Constant en 350 et Constance le 3 nov. 361. Puis il relate en 345 l'apparition de la Ste. croix à Jérusalem, sous le patriarche Cyrille. Or, dans aucun système chronologique l'année 345 ne peut être admise. Car S. Cyrille siègea à Jérusalem en 351—386; ensuite, dans la lettre où lui-même, déjà «*évêque de Jérusalem,*» fait le récit de cette merveilleuse apparition, et qui est adressée à l'empereur Constantin (Constance) l'invincible, il dit que la chose eut lieu «aux nones de mai, dans les jours de la cinquante.»

S'il s'adresse à Constance seul, c'est que ce prince, après la mort de ses frères, était réellement alors seul empereur. Quant à l'expression «aux jours de la cinquante,» l'expression est très vague, trop vague même; car en 352 Pâques le 31 mars, la Pentecôte 19 mai, mieux valait dire «l'avant-veille de l'Ascension,» si tant est que l'Ascension fût déjà solennisée, comme elle l'est aujourd'hui. Au lieu des «nones» lire «les ides» de mai, i. e. le 13, est impossible, puisque les manuscrits grec et géorgien où est contenue la lettre de Cyrille, sont d'accord pour les «nones, le 7 de mai,» et que de toute antiquité l'église fait la fête de l'Apparition de la croix le 7 de mai, soit par tradition, soit parce que les plus anciens manuscrits de S. Cyrille portaient une telle date. L'année 346, Pâques 23 mars, Pentecôte 11 mai, ferait disparaître une difficulté, mais en laisserait subsister deux: S. Cyrille n'était pas encore évêque de Jérusalem, et l'empire était occupé par les deux frères Constant et Constance.

En 3^o lieu nous lisons, sous l'année 353¹⁰): «Com-

10) Samouel aurait-il copié cette date, sans s'en rendre compte, dans quelque livre rédigé par une personne non initiée au système d'Eusèbe? On verra plus bas des écarts de 20 et de 30 ans relatifs aux règnes de Théodose-le-Jeune et de Marcien, et aux conciles

mencement du cycle bicenténaire d'André.» Pour cette fois, l'année chrétienne est exactement marquée. Juste 200 ans avant l'organisation du calendrier arménien, un certain André, de Byzance, inconnu d'ailleurs, introduisit chez les Arméniens un cycle pascal, commençant à la 9° a. du cycle alexandrin de Nicée, pleine lune pascalle ou terme 4 avril, devant se terminer, et qui s'acheva en effet en 552. Je crois qu'il y a moyen d'expliquer tout simplement le fait dont il s'agit. Le cycle pascal nicéen ou alexandrin, des 19 termes, fut inauguré en $326 = 1, + 19 = 344 + 9 = 353$. Les Arméniens, sur la proposition d'André, admirent donc ce cycle en 353. Lorsqu'il s'agit de la réforme radicale de leur calendrier, 10 cycles de 19 a. depuis l'an 346 plus 10 a. du 11°, était entièrement écoulés, et les Arméniens adoptèrent le comput alexandrin, en y joignant un N° indiquant l'époque de cette admission: ainsi l'an 552 E. v. 10° du cycle, fut pour eux = 1.

353	30
— 2	— 12
351 : 19	NL 18
19	+ 14
161	3
152	35
9	— 31
— 1	PL 4 avril.
8	
× 11	
88	
+ 14	
102 : 30	
	12 fondement au 28 févr.

Le calcul ci-joint prouve qu'il s'agit bien en effet

d'Éphèse et de Chalcédoine; cf. Daunou, *Études histor.*, t. III, p. 473, des exemples authentiques de dates d'une ère chrétienne «Suivant la vérité de l'Évangile,» différant de 21 à 23 a. de l'ère vulgaire.

chez Samouel d'une année non eusébiennne, qui serait 351, mais de l'ère vulgaire; comme les Arméniens sont seuls à parler du fait, il est impossible de le contrôler par des témoignages extérieurs; l'énoncé n'en est pas moins authentique et, ce qui vaut mieux, parfaitement exact, ainsi qu'on le verra plus tard, mentionné en outre dans les mêmes termes par tous les auteurs arméniens qui ont traité de la matière. Toutefois, comme l'année n'est point eusébiennne, on se demande, si cette indication est l'œuvre de Samouel ou de quelqu'un de ses lecteurs, plus modernes.

S. L'avènement de Julien est noté chez Samouel en 368, et son règne 1 a. 8 m.; Jér. avènement en 2378 Abr. — 2014 = 364 E. v. lis.: Julien, proclamé en avril 360, entré à Constantinople le 11 déc. 361 † 27 juin 363, règne 3 a. 2 m. ou au moins 1 a. 6 m. 16 j. On ne saurait admettre que S. Jérôme, contemporain de Julien, ne sût pas à quoi s'en tenir, ni qu'en fait de chronologie il se contentât d'un à-peu-près aussi élastique que celui-là.

Le supplément de S. Jérôme à la Chron. d'Eusèbe atteint la 14^o a. de Valentinien et Valens, 2394 Abr. = 380 E. v. Or Valentinien, proclamé 24 févr. 364 † 17 nov. 375, ne régna en réalité que 11 a; Valens, son frère et collègue, † 9 août 378, ayant régné plus de 14 ans.

Depuis lors il faut s'attendre à des écarts encore plus considérables entre Samouel et les chroniqueurs occidentaux. Ainsi il donne 25 a. à Théodose-le-Grand, 387 — 411, tandis que ce prince, inauguré 19 janv. 379, † 17 janv. 395, régna en tout 16 a. moins deux jours.

Là même Samouel place le 2^o concile écuménique, celui de Constantinople, en 390, au lieu de 381, mais 65 a. après celui de Nicée, ce qui n'est pas même d'accord avec sa date 330 dudit concile. En réalité il s'écoula 56 a. entre les deux réunions; voici ses propres termes: «En 390, 65 a. après le concile de Nicée, 4^o a. de Théodose-le-Grand, concile de Constantinople contre les Pneumatomaques, composé de 150 pères.» L'écart se prolonge sous Arcade et Honorius, puis sous Théodose-le-Jeune, auquel Samouel donne 34 a. de règne, 438—471; au lieu de 408—450, 42 a.; sous Marcien, 5 a., 472—476, au lieu de 6 a. 5 m., 450—457. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le concile d'Éphèse, 3^o écuménique, soit placé en 438, 1^{ro} a. de Théodose-le-Jeune, au lieu de 431, 23^o a.; voici les propres termes de Samouel: «En 438, 1^{ro} a. de Théodose-le-Jeune, . . 1^{or} concile à Éphèse, de 200 pères, contre Nestorius; 42 a. après le concile de Constantinople, 107 après celui de Nicée,» deux indications concordant avec les dates précédentes de notre auteur et établissant son opinion personnelle à ce sujet. Vient ensuite le 2^o concile d'Éphèse en 462, 25^o a. de Théodose, au lieu de 449, 41^o a.; puis le concile de Chalcédoine en 472, au lieu de 451; l'extinction des Arsacides d'Arménie en 451, au lieu de 440.

Les choses de l'Arménie proprement dite ne sont pas mieux traitées par Samouel que celles de Constantinople et de Rome, tantôt par suite de quelque faux système de réduction aux années chrétiennes, tantôt par la faute des matériaux consultés ou par absence de critique.

S. Ainsi, après avoir relaté en 418, 7^o a. d'Arcadius, «l'organisation de l'alphabet arménien;» en 421, 10^o a. d'Arcadius, «le commencement de la littérature arménienne,» il reparle de nouveau en 423 de la fixation de l'alphabet par S. Mesrob. Il est vrai que la première de ces trois notices ne se trouve que dans l'Imprimé, et non dans les autres manuscrits, d'où l'on peut conclure qu'elle existait dans le manuscrit le plus ancien, et qu'elle est la vraie doctrine de Samouel, mais celle de l'an 421 se trouve également dans l'Imprimé, tandis que dans les autres manuscrits elle est rejetée, avec la 3^o, à 423. Il y a donc répétition, contradiction, puisque l'organisation de l'alphabet et le commencement de la littérature ou de l'instruction en Arménie sont deux faits identiques; d'ailleurs Arcadius étant arrivé au trône en janvier 395, ses 7^o et 9^o a. tombent en 401, 403, et les meilleurs critiques s'accordent à placer en 406 et 408 l'invention et la fixation de l'alphabet arménien¹¹). Presque exact dans l'indication des années de règne des deux empereurs, Samouel tombe dans les plus grands écarts précisément en ce qui concerne les années de l'ère chrétienne: d'où a-t-il tiré de tels renseignements?

S. Notre auteur place en 476, 5^o a. de Marcien, 11^o a. d'Iezdédjerd, le martyr des SS. Vardanians, et celui des Léontians deux ans après; or il est démontré que la mort héroïque de Vardan et des siens eut lieu le samedi après la Pentecôte, 2 juin 451, 13^o a. d'Iezdédjerd II, et celle du prêtre Léonce, avec

11) Hist. du Bas-Emp. t. V, p. 417; Tchamitch, texte et Tables chron.

les siens, le dimanche 25 juillet 454, 16^o a. d'Iezdédjerd, 4^o de Marcien: l'écart est donc de 24 et 25 a. par rapport à l'ère vulgaire.

Voici encore quelques faits. Sous l'année 503 Samouel dit: «Siméon Stylite florissait à Alexandrie.» Or ce saint, le second des stylites, surnommé le Thaumastoritès, né à *Antioche* en 521, ayant demeuré là 68 a. sur la montagne Admirable, mourut en 596¹²⁾.

S. Sous l'année 516 «Cavat, 7^o a., prend Amid;» or Amid fut prise par le roi sassanide Cobad, le 10 janv. 503, après trois mois de siège¹³⁾. Il est vrai que les Chroniques arabe et syriaque, ainsi que Mikael-Asori, ne donnent pas la date précise du fait, en tout cas, notre auteur le place à une fausse date chrétienne, à une époque qui ne concorde pas avec le règne de Cobad.

S. Impr., en 543; manuscrit P., en 542: «De S. Grégoire jusqu'ici on compte 252 a.,» et le manuscrit P. ajoute: «Ici commence le comput arménien.» La 1^o de ces indications nous reporte à l'an 291 de J.-C., concordant non avec aucune époque remarquable de la vie de St. Grégoire-l'Illuminateur, mais du moins avec celle assignée par lui plus haut pour le commencement de ses souffrances; quant à la seconde, qui est sans aucun doute une addition postérieure, elle anticipe de 10 ans sur la date donnée par Samouel lui-même, comme nous allons le dire.

3^o époque, comput arménien. Arrivant à l'époque de la réformation du calendrier arménien, nous allons

12) C'est bien de ce S. Siméon qu'il s'agit ici, puisque son prédécesseur homonyme mourut en 461 ou 462

13) II. du B.-Emp. t. VII. p. 349.

faire connaître le singulier système adopté par Samouel d'Ani. Sous l'année 553 = 551 E. v. voilà comme il s'exprime: «Ici s'achèvent 553 ans depuis la naissance du Christ et se complète l'évolution des prescriptions du cycle de 200 a. d'André, après quoi le comput arménien fut institué pour la raison suivante. Lors de l'achèvement du cycle de 200 a. la pleine lune de Pâques tombait au 25 mars; le cycle ayant commencé le 4 avril, on ne pouvait reprendre à l'initiale, parce qu'après le 25 mars venait le 13 avril, ce qui laissait neuf pleines lunes de côté. On ne put atteindre sans erreur à l'exactitude, neuf ans durant. En la 10^e a. du comput, un homme intelligent, nommé Aéas. rassembla des gens d'esprit solides et habiles, qui instituèrent la formule précise, dite le cycle de 500: telle est l'origine du comput arménien.»

Nous avons dit précédemment que le cycle de 200 a. d'André s'était introduit en Arménie précisément en l'année 353 de l'ère vulgaire, 9^o du nouveau cycle lunaire nicéen: les 200 ans se terminaient donc réellement en 552, par la 18^e année du même cycle, et, si les Arméniens l'avaient voulu, rien n'était plus aisé que de continuer la série des pleines lunes alexandrines, 19^o a., terme 13 avr., 1^{ro} a. 2 avril, 2^o a. 22 mars . . . et ainsi de suite. Pourquoi ils ne l'ont pas fait, pourquoi ils ne l'ont pas voulu, quelle difficulté ils trouvaient à cela, c'est ce qu'ils ne disent point. On peut le supposer. Déjà en 417 et en 526 ils avaient fait, comme nous l'apprend Samouel, un pas décisif pour se séparer de l'église grecque sur des questions de rites, relatifs à la célébration de l'Annonciation et de la Nativité du Sauveur à certaines dates, qui leur

semblaient préférables à celles adoptées à Constantinople. Maintenant ils accentuèrent plus fortement leur scission, en adoptant un système particulier de numération pour les années du cycle lunaire, ainsi que pour les épactes et pour les pleines lunes pascales. Après quelques tâtonnements, leurs idées se fixèrent définitivement, et ils adoptèrent, après dix ans, en la 11^e a. de leur nouveau comput, le cycle victorien, dionysien, ou plutôt véritablement alexandrin, de 532 a., dont la première année coïncida rétroactivement avec l'ouverture de leur nouveau comput, 552 — 553 de l'ère chrétienne vulgaire.

Une dernière observation. Les computistes arméniens anciens s'accordent à nommer l'an $553 = 1$ du comput arménien: tous ont à moitié tort et à moitié raison, puisque la 1^{re} a. court du jeudi 11 juillet 552 au jeudi 10 juillet 553 inclusivement, en sorte qu'elle répond à deux années chrétiennes. Toutefois les computistes modernes, et notamment le P. Khatchatour Sourmel reconnaissent que le N^o 1 convient réellement à l'année 552. Samouel, tout en ayant l'air d'un autre avis que le P. Khatchatour, a pourtant donné à sa manière le signal de cette opinion. Dans ses Tableaux, c'est l'année 554 qui porte le N^o 1 arm., et, comme il faut soustraire 2, il reste en réalité 552, non sans irrégularité analogue à celle que j'ai signalée ci-dessus dans les N^{os} assignés aux années de Rome chez Eusèbe. Ici en effet Samouel *paraît* en retard de trois années,

de J.-C. Samouel.

$$552 = 1$$

$$553 = 2$$

$$554 = 3 \dots 1 \text{ a. du comput arm.}$$

J'ai dit *paraît*, parce qu'en réalité $554 = 3$ n'est autre que $552 = 1$, toutefois par suite d'un système inexact.

Ces remarques sembleront minutieuses, puisque l'on peut s'entendre sans tant de circonlocutions; mais ici il s'agit de correction et d'exactitude.

La preuve que le cycle de 532 a. court avec le comput arménien, et se termina en 1083, c'est qu'en 1085 le manuscrit de l'Académie et moins correctement le manuscrit P. en $1086 = 1084$, mentionnent le commencement d'un pareil cycle ($552 + 531 = 1083$). Toutefois en $1096 = 1094$, l'imprimé et nos manuscrits font aussi mention du «renouvellement de ce cycle,» ce qui suppose que certains Arméniens n'en comptent l'introduction chez eux qu'en $562 + 531 = 1093$, et la 1^{re} a. du nouveau cycle en 1094 E. v. Si cet usage a été suivi, on n'en a pas d'exemple dans les manuscrits anciens, et pas un seul dans les plus récents; tandis que l'on sait positivement qu'en 1117 Jean Sarcavag indiqua l'initiale, dont il s'agit, en 1084; cf. Dulaurier, Chronol. arm. p. 114.

Examinons maintenant les procédés et formules de Michel-le-Syrien, et comparons-les avec ceux d'Eusèbe, pour les mêmes faits.

En ce qui concerne l'ère mondaine, Mikael-Asori *paraît* vouloir s'en tenir au calcul de l'évêque de Césarée, non toutefois avec cette fermeté d'énonciation qui part d'une conviction arrêtée, et s'en écarte passablement, en beaucoup de cas.

Ainsi, p. 24 de la trad. française, par une suite de supputations qu'il est inutile de rapporter, il trouve un total de 2242 a., au bout desquels «arriva le grand déluge;» mais un peu plus loin il dit: «En 1666 après

la sortie d'Adam du Paradis, naquit Noé... Lorsqu'il eut 600 a. accomplis, le grand déluge commença;» or $1666 + 600 = 2266$: il a donc ajouté arbitrairement 24 a. à sa première supputation et à celle d'Eusèbe, qui ne repose elle-même que sur le retranchement arbitraire de 20 a. aux années de Mathousalah; Enianus d'Alexandrie, cité par Aboulfaradj, p. 10, allait plus loin encore et plaçait, tant les chiffres sont élastiques, la date du déluge en l'an 2226 d. m.: il retranchait donc 16 a. au comput d'Eusèbe.

P. 36. Mikael cite l'historien grec Andronic — peu connu, qui semble pourtant avoir été antérieur à S. Jérôme — lequel compte du déluge à Abraham 1081 a., depuis Adam 3035 a.; de Phaleg à Abraham 421 a.; or $3035 - 1081 = 1954$, époque du déluge, suivant cette autorité, ou 288 a. d'écart relativement à la date eusébienne du déluge; $1081 - 942 = 139$ a. d'écart, du déluge à Abraham; 421, au lieu de 541, de Phaleg à Abraham, sont un écart de 120 ans. Il suffit de mentionner ces chiffres. Quant à Adronic, il est cité dans la Chr. syr. p. 49, relativement à la date de la mort du Sauveur, 342 ère des Séleucides = 31 E. v.; dans la Chron. ar., p. 27, 33, 54, pour des objets d'intérêt scientifique secondaire; en sorte qu'on ne peut se faire une idée précise du mérite de cet auteur, comme chronographe.

M. p. 48, place la sortie d'Égypte en 3842 d. m. (Eus. en 3689); ici l'écart de 153 a., par rapport à Eusèbe, s'explique par l'admission chez l'auteur syrien de la génération du second Caïnan, réjetée par Eusèbe, soit $130 +$ les 20 déjà indiqués, retranchés par Eusèbe à l'âge de Mathousalah.

M. p. 65. Les dix tribus ayant été emmenées captives à Babylone, le royaume d'Israel finit ainsi, après avoir duré 250 a.; on compte depuis Adam 4330 a.¹⁴⁾; comme le calcul d'Eusèbe donne ici 4455 a., Mikael admet un écart de 125 a., que rien ne justifie.

Nonobstant ce qui a été dit précédemment, de l'accord presque parfait de Mikael avec Eusèbe pour l'époque du déluge, toutefois avec un dissentiment plus fort dans les dates subséquentes, on trouve chez lui quelques traces de l'ère mondaine 5508.

Ainsi on lit, p. 91: «L'an 337 de l'ère syrienne, 14^o de Tibère, Pilate fut envoyé comme juge à Jérusalem.

«En la 15^o a. de Tibère, 5537; le manuscrit Ac. p. 67, porte 5535, depuis la sortie d'Adam du Paradis, le 6 janvier romain, Notre-Seigneur vint se faire baptiser par Jean, fils de Zacharie.»

337 de l'ère syrienne — 309 = 28 = 26 de l'ère vulgaire, époque où suivant l'Art de vérifier les dates, Pilate fut envoyé en Judée. Eusèbe, éd. Avger, dit, en 2041 Abr., éd. Zohrab 2042, soit exactement 25 ou 26 ère vulgaire. Jusqu'ici l'accord est satisfaisant. La 15^o a. de Tibère sera donc 338 ère syrienne, exactement E. v., pour la date du Baptême. Quant à la date mondaine 5537 — 27 elle donne une ère mondaine 5510; mais le manuscrit Ac. du Musée asiatique porte 5535, d'où soustrayant 27, il reste exactement 5508. Ici désaccord avec Eusèbe, qui fixe le Baptême en 2044 Abr. = 30 = 28 E. v., et ajoute l'année 5228 d. m., d'où soustrayant 5198 on ob-

14) Dans la Chr. syr. p. 24, on lit 4730 a.

tient aussi exactement le même résultat, 28 E. v. Enfin la mort du Sauveur est placée des deux côtés en l'an 19 de Tibère, qui est pour Eus. 2048 Abr., — 5198, soit exactement 32 E. v., 31 pour Mikael.

Chez Eus. Pilate est envoyé en Judée en 26 E. v.; chez Mikael aussi 26.
» » J.-C. est baptisé 28 » » » 27.
» » » » mis à mort 32 » » » 31.
Chez Mikael le Baptême a lieu en une année supposant l'ère mondaine 5508, ce que je voulais démontrer.

Autre preuve. Mikael dit, p. 118, que le concile de Nicée eut lieu l'an 20 du règne de Constantin, 5833 depuis la sortie d'Adam du Paradis. Comme il ne donne pas ici même d'autre caractère chronologique, nous devons rechercher ailleurs, dans son livre les détails relatifs à Constantin. Or il nous apprend, p. 110, que ce prince était né en 533 ère syrienne; p. 112, qu'il fut d'abord associé à l'empire, puis qu'il régna seul après la mort de son père; enfin, p. 121, qu'il mourut le dimanche 22 mai, jour de la Pentecôte, après 32 a. de règne.

533 E. syr. donne exactement 222 E. v. } deux dates
593 E. syr., qui se lit dans le manuscrit A, donne 282 } fausses.

Car, d'après l'A. de vér. les dates, Constantin était né le 27 févr. 274, fut proclamé empereur le 25 juillet 306, sa 20^e a. tomba donc en 325; il mourut effectivement le 22 mai 337, ayant régné 30 a. 10 m.; si l'on soustrait de 337 les 32 a. que lui assigne Mikael, il reste, pour l'initiale précisément 306, 325 pour la 20^e a.

Quant à la date mondaine, si de 5833 on déduit 325, il reste précisément 5508. Les autres circonstances ont été exposées ailleurs.

Certainement Mikael n'est pas responsable des variantes fournies par les manuscrits, ni peut-être de certaines interpolations qui ont pu être faites dans son texte, non plus que des changements de rédaction provenant peut-être de ses traducteurs arméniens : en tout cas, j'ai dû constater les faits, tels que les manuscrits nous les livrent.

Je ne puis résister au désir de citer un autre passage, où, par la faute des manuscrits, il règne une grande obscurité.

Dans l'un de nos manuscrits, il manque ici deux feuillets, qui ont été arrachés, parce qu'ils contenaient les origines de Mahomet, exposées en termes peu respectueux pour le fondateur de l'islam. Voici le texte même, tel qu'il se lit dans le manuscrit B. fol. 60 v°.

Լ հռչակեցաւ անուն նր ՚ի ջլլ թուին ասորոց և ՚ի
ի թուականին հայոց. հայոց հի որ հետ ասորոց ուղիղ
գա և յ. բժ. ն. ամին հերակլայ արքայութե. զայսու
ժամանակօք խաւարեցաւ արեգակն յարեգ աշնան ամիս
և մինչև ՚ի քաղոց ամուսն ամիս.

«Et son nom (de Mahomet) devint célèbre, en 936 des Syriens, 60 de l'ère arménienne; en 74 des Arméniens, ce qui concorde avec les Syriens, 12° année du règne d'Héraclius, le soleil s'obscurcit, au mois d'areg, en automne, jusqu'au mois de kaghots, en été.»

La traduction française p. 223 porte, conformément au manuscrit dont le traducteur a fait usage: «L'an 936 de l'ère syrienne et 65 de l'ère arménienne, la 12° du règne d'Héraclius, son nom devint célèbre. Vers cette époque la moitié du soleil s'éclipsa....»

J'ai souligné les variantes.

L'année syrienne 936 donne exactement 625 E. v., l'année arm. 60 = 611; 65 = 616, dans la trad. fr.; 74 = 625. L'année 12 d'Héraclius = 622 E. v.; or cette année chrétienne fut en effet la 71° du comput arménien, qui s'ouvrit le jeudi 24 juin; areg, le 8° mois répondit à février 623 et kaghots au mois d'octobre suivant.

936 ne répond donc point à l'an 12 d'Héraclius, mais l'année arménienne 74 répond, comme la syrienne, à 625, date alléguée de l'éclipse: elle s'ouvrit le dim., 23 juin, conséquemment le passage de Mikael dont il s'agit doit avoir été altéré, n'importe par qui, et doit être absolument restauré.

Pour aider à cette restauration, citons un passage de la Chr. syr. p. 99: «En la 12° a. d'Héraclius, 6130 depuis Adam, 933 des Grecs, 604 de J.-C., commencement des années lunaires des Arabes.»

Sauf l'année chrétienne 604, les autres synchronismes sont justes: 933 syr. donne en effet 624, 1^{re} a. de l'Hégyre = 622 E. v., 12° a. d'Héraclius. 6130 — 624 = 5508 d. m. L'année 936, inscrite plus haut chez Mikael, qui n'est d'accord avec le comput arménien qu'après correction, et nullement avec l'année d'Héraclius, se rapporte donc uniquement à l'éclipse *Suspecte* de l'année 625. Je dis *suspecte*, à cause des détails, car l'Art de vér. les dates en signale une partielle, le 10 juin de cette année, à 4^h $\frac{1}{2}$ du soir.

Je suppose que, peut-être les traducteurs arméniens, peut-être les copistes se seront embrouillés dans les chiffres, se rapportant à deux faits différents: l'éclipse, puis l'apparition de Mahomet, que les au-

teurs arméniens relatent sous six dates diverses, se rapportant à des événements plus ou moins saillants de la carrière de Mahomet.

Quant à l'indication des mois arméniens et de la durée de l'éclipse, elle est entièrement fautive pour l'an 625, comme pour 622, et ne coïncide pas avec les vraies dates mensuelles du comput arménien pour ces années.

On pourrait aussi relever plusieurs inexactitudes dans le compte-rendu de ces faits, chez M. Dulaurier, *Chron. arm.* p. 219, 224, auquel je renvoie le lecteur intelligent.

J'ai encore démontré, p. XX de la Préface de Mkhithar Airivantsi, que Mikael, p. 85, a faussement indiqué en 5072 depuis Adam, 124 av. J.-C., la fin des rois grecs de Syrie, ayant duré 216 a. depuis Alexandre, lis. 1928 Abr. = 5112 d. m. 86 a. av. J.-C., suivant Eusèbe, ayant duré 239 a.¹⁵). Cela suffit pour faire comprendre l'inconsistance de la chronologie générale de Mikael, relativement à l'ère mondiale.

A l'égard des olympiades, il abrège, mais il rend plus précis le texte d'Eusèbe.

«Vers ce temps-là, dit-il p. 66, Eschélos (A, Escholos) fut juge à Athènes. Sous lui, l'agone i. e. les jeux olympiques, au moyen desquels les Grecs établissent leur chronologie, furent institués. Ce fut Iphitus qui les créa, comme s'il en avait reçu l'ordre d'Hercule... Cependant Eusèbe, s'appuyant sur l'Africain, place l'établissement de ces jeux sous Jonathan (manuscrits,

15) 5072 + 124 = 5196, 5112 + 86 = 5198.

Ioatham). Ils se répétaient tous les cinq ans, à la fin de la 4^o a. et au commencement de la cinquième, qui est bissextile.»

Or premièrement le mot «vers ce temps-là,» vient immédiatement après le récit de la destruction du royaume d'Israel, 744 a. av. J.-C., c'est-à-dire avec un retard de 32 ans. Ensuite, tous les traducteurs d'Eusèbe ont confondu l'institution d'Iphitus avec la 1^{re} olympiade chronologique, datant du couronnement de Corébus. Là où Mikael dit seulement: «L'agone nommé olympiade, d'après lequel les Hellènes supputent leur chronologie, fut établi par Iphitus;» Eusèbe dit, moins clairement: «la 1^{re} olympiade fut établie *ἑτηνιακή* en la 2^o année d'Eschyle.... c'était Iphitus qui avait établi l'olympiade dont je parle.; olympias prima acta est.... hanc olympiadem constituit Iphitus...» dit la traduction latine d'Eusèbe. Mikael, voyant bien la contradiction qui existe entre ces deux énoncés, ne parle dans le premier que de l'institution de l'agone olympique, nommé olympiade, et dans le second de l'établissement de l'olympiade comme moyen technique de chronologie, deux faits entre lesquels il s'écoula en réalité 108 a., l'un sous Iphitus, l'autre sous Corébus, que la traduction de M. Pétermann nomme Curribus, *ἑτηνιακή*. Puis Mikael, par une réminiscence du calendrier julien, nomme «bissextile» la 1^{re} a. de l'olympiade. Du reste, pas d'autre date ni caractère chronologique.

Sur la fondation de Rome, Mikael est loin de la clarté et de la précision. «Ezéchias, dit-il, p. 66, régna 29 ans et Romulus régna sur les Latins, auxquels il donna son nom.»

Comme il n'y a pas ici d'autre indication, il faut bien recourir à Eusèbe, qui place l'avènement d'Ezé-chias en 1276 Abr. = 737 av. J.-C. : il y a donc ici un anachronisme chez Mikael.

En outre, il a déjà dit, p. 62, après la 37^e année de Joas, roi de Juda (1159 Abr.), donc plus de 100 ans auparavant: «A cette époque Romélos devint roi des Latins et, en punition de son orgueil, fut brûlé dans son palais, par la colère du Seigneur.» Où a-t-il pris cette bourde sur Romélos, brûlé par le feu du ciel cent ans avant la fondation de Rome?

Pour la curiosité on peut rapprocher de ce fait le songe attribué à 100 sages, qui virent dans la même nuit sept soleils, dont le 6^e, le plus brillant de tous, et que la Sybille interpréta comme sept siècles, et entre tous celui de la venue du Sauveur. Or, suivant Mikael, p. 52, ce songe eut lieu «à Rome,» au temps de Barac, juge d'Israël;» Mkhithar d'Aïrivank, p. 43, place le fait vers la même époque; Vardan, p. 27, est plus circonspect, et du moins ne nomme pas le lieu où se trouvaient les 100 sages. En tout cas l'époque de Barac, plus de 1300 a. av. J.-C., fait voir qu'il y a anachronisme.

C'est ici le moment de faire remarquer que le texte de Mikael est loin d'avoir été fixé; que les noms propres étrangers y sont pour la plupart horriblement défigurés et offrent des variantes considérables, que son traducteur français a, pour l'ordinaire, très heureusement restituées. Ainsi, pour le passage dont il s'agit, p. 62, on lit: dans le manuscrit B. fol. 13: «Evthkinos régna sur les Latins, et sur les Égyptiens Hrhomélos, qui, en punition de son orgueil...» Le ma-

nuscrit A, p. 38: «Evkinos régna sur les Égyptiens, et sur les Latins Houcomios, qui....»

Il faut supposer que c'est par une simple erreur de copiste que le manuscrit B. a transporté en Égypte le nom du roi des Latins, ayant eu le sort que les historiens attribuent au vrai Romulus de Rome; quant au nom même de ce personnage, écrit chez Eusèbe I, 390, Aramoulios Silouios; II, 162, Arémoulos Silouios; Zohrab, p. 213, lit, conformément à un manuscrit arménien «Amulius Silvius; grec Ῥώμυλος Σιλούϊος; p. 313, Aremulus, dans le grec Ἀρέμυλος.

Voilà le faux Romulus, lis. Amulius, roi des Latins, frappé de la foudre 100 a. avant le 1^{er} roi de Rome.

Je dois encore faire observer une autre irrégularité, qui se rencontre chez Eusèbe. Dans les éditions et traductions de ce chronographe, hors une, on voit les années de Rome indiquées par dixaines¹⁶⁾ en marge des Tableaux synchroniques, depuis 1264 Abr. = 1, jusqu'en 1624 Abr. = 360. S. Jérôme s'est dispensé de ce soin, mais le P. Avger a prolongé les indications de dixaines jusqu'en 2334 Abr. = 1070. Je n'aurais rien dit à ce sujet, si les dixaines avaient été comptées régulièrement; car trouver des chiffres tout prêts, c'est un vrai soulagement pour le lecteur; or il n'en est pas ainsi d'Eusèbe. Cet auteur dit, en 1263 Abr.: «Certains Romains disent que Rome a été fondée cette année;» pour lui, non-seulement il place le chiffre 1 vis-à-vis de l'année 1264, mais encore le chiffre de l'année 10 est vis-à-vis de 1274, au lieu de 1273. Il en résulte que 2014 est l'an 750 au lieu de

16) Dans le manuscrit de Zohrab, jusqu'en 1626, année par année.

751, que 2164 est l'an 1000 de Rome, au lieu de 2165, et que tous les calculs que l'on peut vouloir établir sur la comparaison des années d'Abraham et de Rome, seront entachés d'erreur, si celle-ci n'est supprimée.

La première des deux irrégularités signalées, 1264 = 1, ne saurait être tout-à-fait fortuite; car S. Jérôme, après avoir rapporté en 1263 Abr. la tradition de «certains Romains,» sur la fondation de Rome en cette année, dit positivement, en 1264 Abr.: «Rome fut fondée, aux Parilies, fête qui se célèbre aujourd'hui;» il admettait donc la fondation de Rome une année plus tard que la tradition, et c'est peut-être pour cela qu'il a omis dans ses Tables l'année de Rome.

Relativement aux deux conciles d'Éphèse, la Chronologie de Mikael est passablement incorrecte. Du concile de Nicée au 1^{or} d'Éphèse, durant un peu plus de 100 ans, il ne donne pas une seule date précise du monde ni de l'ère syrienne, et se contente de ses formules ordinaires «en ce temps-là, en l'année telle de tel souverain.»

Le grand concile d'Éphèse fut convoqué, suivant lui, p. 148, *en l'an 21 du règne de Théodose-le-Jeune, 742*¹⁷⁾ de l'ère syrienne, 423 du Christ. Les mots soulignés sont omis dans le manuscrit A.

En l'an 29 de son règne, poursuit Mikael, Théodose-le-Jeune, ayant appris le conflit survenu entre Flavien, évêque de C. P., et l'archimandrite Eutychès, ordonna de convoquer un second concile, 8 a. après le premier.»

17) La trad. fr. porte 842, qui est une simple faute typographique.

Or 742 ère syrienne, donne précisément 431 E. v. : exact.

423 = 421 E. v. : écart de 10 ans.

Voici les dates correctes.

Théodose-le-Jeune régna 1 mai 408 — 28 juillet 450, soit 42 a. 2 m. 27 j.

Le concile d'Éphèse, 3^e écuménique, fut tenu 22 juin — 31 juillet 431, donc la 23^e a. de Théodose : écart de deux ans, chez Mikael.

Le 2^e concile d'Éphèse eut lieu 8 août 449, donc la 41^e a. de Théodose : écart de 12 a. ; d'ailleurs l'intervalle de 8 a. entre les deux assemblées, juste dans le système de Mikael, est faux en fait, puisque l'intervalle de 431 à 449 est de 18 a. en nombre rond¹⁸).

Enfin le concile de Chalcédoine donne lieu à des observations du même genre.

Suivant Mikael, p. 151, 153, la 1^{re} a. de leur règne (de Marcien et de Pulchérie) le concile fut convoqué, et il dura 2 a. et demi.

Comme le concile dont il est question est la pierre d'achoppement des Syriens et de leurs adhérents, à l'égard de l'église grecque, Mikael, antigrec décidé, ne se gêne pas pour le décrier de toutes les manières, ainsi que le souverain qui l'a réuni. Aussi, dit-il là, que Marcien, *fiis d'une soeur de Théodose*, — sans doute autre que celle qui va être nommée¹⁹) — avait entre-

18) Je crois devoir signaler ici deux articles du savant historien Am. Thierry, enlevé tout récemment à la science, relatifs aux deux conciles d'Éphèse, articles puisés aux sources originales et renfermant un récit très dramatique des faits; *Revue des deux mondes*, 1871, 15 nov., p. 242—288; 15 déc., p. 721—763.

19) Comme il était âgé de 58 a., lorsqu'il épousa Pulchérie, sœur de Théodose, âgée de 52 a., avec laquelle les auteurs assurent qu'il

tenu, avant son élévation au trône, une liaison adultère avec Pulchérie, alors religieuse. Je ne parle pas de ses autres imputations contre le concile, dont 72 anecdotes, plus ou moins suspectes, racontées par Pétrus l'Ibérien, parmi lesquelles 23 manquent au manuscrit A, mais se trouvent dans le manuscrit B, ainsi que dans la traduction française.

Quant aux faits authentiques, on sait que ce concile, réuni fin septembre 451²⁰⁾, eut six sessions jusqu'au 25 octobre, puis les évêques se séparèrent, le 1 novembre.

Enfin à la p. 167 on lit que le tyran Marcien, ayant régné 6 a., mourut *chargé*²¹⁾ de malédictions, et que Valentinien ayant été assassiné la même année, 769 ère syrienne, l'empire de Rome fut séparé de celui de C. P.

769 syr. répond exactement à 458 E. v., date à-peu-près juste, puisque Marcien régna en effet du 25 août 450 à la fin de janvier 457, en tout 6 a. 5 m.

Pour Valentinien, il périt le 16 mars 455 E. v.

Au lieu du récit donné par la trad. fr. on trouve ce qui suit dans les manuscrits.

Manuscrit A, p. 127. « Marcien, ayant exercé la tyrannie 6 a., mourut maudit, et fut tué par Valentinien, *սատահեցաւ անիծիւք և սպանաւ ՚ի վազէնդիւանու.*

vécût dans la continence, on ne conçoit guère la possibilité que l'assertion de Mikael fût vraie: on sait d'ailleurs qu'elle est fausse, et l'on connaît ses père et mère.

20) Samouel d'Ani, on ne sait sur quelle autorité, place le concile dont nous parlons en 472 = 470 E. v. 1^{re} a. de Marcien, qui régna, suivant lui, 5 a., 472 — 476 = 470 — 474.

21) Ce mot manque au manuscrit A.

La même année (7)69 syr., l'empire de Rome cessa *ρωρδαυ* à C. P., et aussi la paix de l'église.»

Au contraire le manuscrit B, fol. 43 v°, porte: «Valentinien fut tué la même année. En 769 syr. l'empire de Rome fut séparé de C. P., *ϕιτωανετρω*, et la paix fut enlevée *ρωρδαυ* à l'église.»

Que peut-on faire avec un texte aussi mutilé que celui-ci par les copistes?

Par ces exemples, peut-être trop nombreux, je crois avoir suffisamment démontré la faiblesse du système chronologique de Mikael, en ce qui concerne l'ère mondaine, celle des olympiades et de Rome: il me restera à critiquer ses dates de l'ère arménienne. Quant à celle des Syriens, elle est généralement, chez notre historien, plus correcte ou plus voisine de la correction.

NB. Durant l'impression de cette note, j'ai retrouvé une indication fournie par le journal le Nord, du 18 févr. 1872, portant que M. Eug. Révillout croit avoir trouvé à Turin, en sept. 1871 «des fragments des canons du concile de Nicée,» dans des manuscrits coptes du Musée de cette ville. V. ces extraits, Journ. as. févr. — mars 1873, p. 210—288. Déjà Zoéga avait fait autrefois une trouvaille semblable, au Vatican.

Seconde Partie.

Description des manuscrits de Samouel d'Ani.

Pour faire ma traduction j'ai pu me servir, outre l'Imprimé, — c'est ainsi que je désignerai toujours la traduction latine, Milan, 1818, par le D^r Zohrab et

par le savant cardinal Angelo Mai — de deux manuscrits, dont un appartient au Musée asiatique de l'Académie, l'autre à l'honorable professeur d'arménien à l'Université de St.-Pétersbourg M. Patcanian: je désignerai ces derniers par les lettres A ou Ac. et P.

Le manuscrit A, fort joliment écrit, sur papier oriental, sans aucun memento, contient, à la suite de quelques œuvres de Michel - le - Syrien, i. e. de sa Chronique, de son traité Du sacerdoce et de sa Profession de foi, folio 1 — 109, la Chronique de Samouel d'Ani, malheureusement intercalée, par une erreur du copiste, dans les dernières pages du traité Du sacerdoce. Des notes et des signes placés où il convient aident, du reste, à réparer ce désordre, purement matériel, qui ne nuit pas à l'intégrité du texte. Digne, au point de vue de la correction, d'une «nota optima» il renferme par-ci par-là des additions, manquant à l'Imprimé et au manuscrit P, qui seront relevées en leur lieu.

Le manuscrit P, bien plus modeste que le précédent, est un petit volume carré, d'une écriture sans élégance, quoique aussi très correct, comportant 70 feuillets, de 24 à 25 lignes. Pas plus que le précédent il n'offre de memento du copiste; toutefois, si celui de l'Académie peut, pour l'ensemble, être rapporté par conjecture au XVII^e s., celui-ci, par suite des détails où je vais entrer, devra remonter, avec très forte probabilité, à une date beaucoup plus ancienne.

La reliure en est formée de deux planchettes recouvertes de peau, grossièrement gaufrée. Les gardes du commencement se composent de trois feuillets en

parchemin, palimpsestes, du même format que le manuscrit même, où, dans les parties qui ont été le moins lavées, on reconnaît un texte latin en lettres de bonne dimension, on y voit les mots: monacali, octava die procella, saluus et ueniens. . , et d'autres encore qu'il serait possible de faire revivre, peut-être avec quelque utilité.

Le tout est recouvert de notices, intéressantes, en écriture arménienne, de différentes mains, que je vais analyser.

1^{er} feuillet, recto: 1) «En l'année du Seigneur 1217²²⁾ a été confirmé Հաստատեցաւ, l'ordre de S. Dominique²³⁾.»

2) «En 1200, իՄ. ., l'ordre de S. François a été confirmé²⁴⁾.»

3) «En 13. 3, յ. Գ, a été confirmé le saint ordre des Unitors Միաբանողաց²⁵⁾.»

4) «1342, Arzroum a été ravagé.»

22) ՌՄԷ, la dernière lettre est très caractérisée.

23) Cet ordre avait été fondé à Toulouse, en 1215, et approuvé la même année par le pape Innocent III, puis par une bulle d'Honorius III, 26 déc. 1216.

24) Évidemment il manque ici quelque chose après les centaines, car l'ordre des Franciscains, fondé en 1208, fut approuvé hautement par Innocent III, aussi en 1215, dans le concile de Latran; enfin confirmé par une bulle du même Honorius III, 29 nov. 1223.

25) Une lettre numérale est entièrement illisible, et ne permet pas de fixer les dizaines, mais je crois qu'il faut lire 1333, car il s'agit de l'association des Arméniens unis, i. e. réunis à l'église romaine, fondée par Bartholomée de Bologne, qui vint en Arménie en 1327 et fut le promoteur de ce mouvement religieux. Les Unitors ne formaient pas un ordre proprement dit, mais une simple association, à laquelle s'affiliait qui voulait, moine, prêtre, ou laïc; v. Tcham. III, 326, 444. Cette soi-disant union avec Rome n'engendra que des querelles dans l'Arménie.

5) «En 1343, Djani-Bec est venu de V. Cataï Կ Վ. Կատայի՛ն²⁶⁾.»

6) «En 1348, grande peste à A..;» marge coupée.

7) «En 1350, Djani - Bec est venu à Thavrez — Tauris — et a tué.....»

8) «En 1365, les Génois ont pris Sough(dai) et la Crimée.»

Verso, d'une autre écriture.

9) «En l'an du Seigneur 1449, le 15 août, jour du Trépas de la Mère de Dieu, la foudre a frappé le sommet du clocher de S.-Nicolas et a causé du dégât à Vesprin²⁷⁾.»

10) En l'an du Seigneur 1453, le 29^o jour de mai, le fils d'Othman²⁸⁾ a pris Stambol, le Seigneur suprême et les 7 principautés²⁹⁾; 40,000 âmes ont été détruites par l'épée, sans compter ceux qui ont succombé à la frayeur, sans l'atteinte du fer.

Quant à la prise de Constantinople qui eut réellement lieu le 29 mai 1453, il existe deux témoignages, l'un géorgien, l'autre arménien, qui offrent de l'intérêt.

26) La marge est coupée après la 1^{re} lettre du mot.

27) ou Weissbrün, ville forte de Hongrie, capitale d'un comté et résidence d'un évêque. Si, comme je n'en doute guère, cette note a été écrite par un Arménien catholique, c'est bien le 15 août que tombait l'Assomption en 1449; si c'est un grégorien, il faudrait lire le dimanche 17; car d'un côté les lettres arméniennes ՃԻ se prêtent à cette lecture ՃԻ, et de l'autre, Pâques ayant été le 13 avril, le calcul amène cette dernière date: lettre terminale Չ, 23^o + 4 = 27 : 7 = 6. + 11 = 17.

28) Mahomet II était fils de Mourat II, descendant d'Osman 1^{er}.

29) Je suis bien embarrassé pour expliquer sûrement les mots զտն տէր է տրուծք; je crois qu'il s'agit de l'empereur et de sept provinces de l'empire grec, mais cela ne me satisfait pas complètement.

a) On lit, Hist. du Bas-Emp., t. XXI, p. 318, que «les Arabes prirent de vive force Constantinople, en 6961, de la création, le mardi matin 29 mai, 1453 de J.-C., 1521 a. depuis sa fondation;» Extrait d'une Hist. universelle en géorgien, *სტანბუღისაჲსი*, traduite du grec par le moine Bagrat Solaqachwili, à l'intention du roi Artchil, alors prisonnier à Stockholm, après la bataille de Narva (1700).

L'ère mondaine 5508 et la date mensuelle concordent bien. Quant à la date de la fondation de Constantinople, comme il s'agit ici, non de l'antique Byzance, mais de la nouvelle Rome, il y a évidemment une erreur de chiffre, et il faut lire «l'an 1124³⁰⁾ depuis sa fondation en 329 de J.-C., ou, comme le dit l'Art de vérifier les dates, 1123 a. et 18 j. depuis la dédicace de la ville, le 11 mai 330.»

b) Le témoignage arménien est fourni par une Élégie en vers, sur la prise de Constantinople, composée, très probablement au XV^e s. même par un contemporain, le moine Abraham, inconnu d'ailleurs, dont j'ai donné une traduction, dans le t. XXI de l'Hist. du Bas-Emp., et M. Eug. Boré une autre, dans le Journ. asiat. Mars 1835. Voici les indications que l'on y trouve.

Hist. du Bas-Emp. l. c. p. 308, 312: C. P. fut prise l'an 902 arm.; cf. Journ. as. l. c. p. 275, 289.

Bas-Emp. p. 308: «Dans la 2^o semaine du carême, les ennemis, au nombre de 700,000, arrivent sous les remparts; Journ. as. p. 278, il est dit que ce fut «le soir.»

30) 1125 a. Hammer H. de l'emp. ott., tr. fr., II, 428.

Bas-Emp. p. 309: le lundi au soir, 28 du mois *de mai*, consacré à la mémoire de S^o Rhipsime, les ennemis vinrent au bord du fossé, firent avancer les chars et préparèrent les échelles; le combat s'engagea, auquel la flotte même prit part; on combattit jusqu'à l'aurore; Journ. as. p. 281, il est dit: du mois *de juin*.

Quand *se leva* le soleil du mardi, 3^o jour du mois arménien de méhec, consacré aux saintes Gaïaniennes, la ville fut livrée aux mains des ennemis; Journ. as. p. 283: *au coucher* du soleil, le mardi.

L'année arménienne 902 répond exactement à 1452, bien que, dans l'usage vulgaire, les Arméniens, ignorant quel changement s'est opéré dans la correspondance de leurs années aux années chrétiennes, en 770 arm. = 31 décembre 1320, la fassent coïncider avec 1453.

Cela posé et l'année 902 arm. ayant commencé le mardi 28 novembre 1452, Pâques étant le 1^{or} avril 1453, la 2^o semaine du carême tombait du 19 au 25 février, ou, si l'on veut, le 2^o samedi du carême le 24 février: c'est donc dans cette semaine ou ce samedi-là que les Osmanlis se présentèrent sous les murs de C. P., trente-huit jours plus tôt que ne le porte la tradition, chez tous les historiens, qui y font arriver Mahomet le 2 ou même le 6 avril. Peut-être avait-il été précédé par ses troupes.

Les fêtes des SS^{tes} Rhipsime et Gaïane tombent les lundi et mardi après le dimanche de l'octave de la Pentecôte, 18 mai — 21 juin. En 1453, Pâques

1 avril, elles tombaient les lundi et mardi 28 et 29 mai.

Voici quelques exemples du déplacement de ces fêtes:

	S ^o Rhapsime	S ^o Gaïané
P. 28 mai en 1871	24 mai	25 mai
» 29 » » 1836	25 »	26 »
» 30 » » 1841, 1852	26 »	27 »

Reste à fixer la date mensuelle.

902 arm. : 7 = 6 mardi 28 nov. 1452 = 1 navasard ; le 3 de méhec
= 29 mai, mardi.

$$\begin{array}{r}
 902 \quad \text{»} \quad 4 = 225 \quad 192 \\
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad + 365 \\
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad \hline
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad 557 \\
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad - 225 \\
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad \hline
 \quad \quad \quad \quad \quad \quad 332 \text{ j.} = 28 \text{ nov. } 1452.
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 192 \quad \quad \quad \quad \quad \quad 6 \\
 + 182, 3 \text{ méhec} - 1. \quad \quad \quad \dot{+} 182 \\
 \hline
 374 \quad \quad \quad \quad \quad \quad 188 : 7 = 6 \text{ mardi } 3 \text{ méhec, } 29 \text{ mai } 1453. \\
 - 225 \\
 \hline
 149 \text{ j.} = 29 \text{ mai } 1453.
 \end{array}$$

Ainsi les indications du poète arménien sont parfaitement exactes. Quant à *juin* pour *mai* et « au coucher du soleil, » au lieu du lever ի ծագել , dans la traduction du Journ. asiat., ce sont des *lapsus* d'inadvertance de M. Boré.

Contrôlons maintenant les choses, l'histoire en main : H. du Bas-Emp. t. XXI, p. 243, il est dit que Mahomet se présenta en personne devant C. P. le 2 avril, mais rien n'empêche que ses troupes ne l'eussent devancé et n'eussent travaillé aux préparatifs du siège dès le 24 février, comme l'assure notre poète ; on en porte le nombre à 300,000 hommes ; *ibid.* p. 268, 271, l'assaut général fut fixé au 29 mai ; il commença une heure après minuit. A la pointe du jour toutes les troupes étaient engagées, à-peine fut-il huit heures,

que les Osmanlis étaient maîtres de Constantinople, le mardi 29 mai, après le dimanche de la Trinité (qui suit la Pentecôte). Pâques 1 avril, la Pentecôte 20 mai, la Trinité 27. Accord complet avec le poète.

Toutefois ce dernier fait connaît deux circonstances notables: d'abord l'arrivée des Osmanlis vers la fin de février; puis le commencement de l'assaut le soir, ou dans la nuit du 28 au 29 mai: c'est donc à tort que j'avais traduit le mot *յերեկորեայն* «à la 3^e heure;» il faut lire «le soir, durant la nuit,» ou «à la nuit tombante,» comme dans le Journ. asiat. p. 282.

Les meilleures biographies de Mahomet II et de Constantin Dracosès ou Drakosès contiennent bon nombre de variantes sur la prise de C. P.

1°. L'armée ottomane y est évaluée à 258,000, à 300,000 et à 400,000 hommes.

2°. Les auteurs de l'article Mahomet II, dans la Biographie universelle de Michaud, sont seuls à faire commencer le siège après le 22 rébi 1^{er} = 2 avril 1453; plusieurs autres le font commencer après le 6.

3°. Ceux qui tiennent pour le 2 avril disent que le siège dura 55 jours, i. e. jusqu'au 27 mai inclus, jour de la prise; les autres disent 50 jours après le 6 avril, jusqu'au 26 mai; un autre, 6 avril — 29 mai, au point du jour.

4°. Un seul cite, sans l'adopter, l'opinion qui place la prise de C. P. en 1452; Biogr. univ. art. Mahomet II, par Sylvestre de Sacy et Ab. Rémusat; Constantin Dracosès, art. Lasalle; Nouv. biogr. univ., mêmes noms, articles sans signature: dans celui de Constantin il est dit que C. P. fut assiégée 29 fois et prise 7 fois par l'ennemi.

P. 3. d'une autre main :

11) «En l'an du Seigneur 1492, 4^e 31) peste à Galata; depuis le mois de juillet jusqu'à.....» illisible.

12) «En l'année arm. 972, le 29 mars, dimanche des Rameaux, il y eut une forte neige³²⁾.»

972 arm. = 1522, Pâques tombant le 5 avril (1523), le dimanche des Rameaux fut en effet le 29 mars (36 — 7 = 29)³³⁾. Ainsi que je l'ai dit, et en voilà une nouvelle preuve, les Arméniens ne connaissent pas le changement survenu dans leur calendrier en 770 arm. = 1320.

P. 5.

12^a). Ghévond a quitté la ville de Galata, est monté sur un vaisseau, s'est enfui et est allé à Ghazar-Avakh, qui est sur l'autre rivage de la mer; la chrétienté va périr³⁴⁾.

—

Le dernier feuillet du manuscrit, après les Tables chronologiques, a également servi de registre à celui-là même qui, je le crois, a fait une quantité d'additions au texte de Samouel dans le présent manuscrit.

Folio 71 recto on lit:

13) «En l'année du Seigneur 1376, bissextile, le jeudi 17 juillet, signe dominant (tanouter, maître) le

31) Ce nombre ordinal doit faire suite à un *troisième*, qui se lit sur le feuillet 71, à la fin du manuscrit; v. infra N° 19).

32, 33) 972 : 7 = 6 mardi = 1 navasard. 558

972 : 4 = 243 — 243

315; 11 nov. 1522.

Suivant l'usage vulgaire des Arm. 972 répond à 1523, ce qui est faux.

34) On ne peut préciser ni le fait et son époque, ni le personnage.

cancer, éclipse du $\frac{1}{4}$ du soleil³⁵); cette même année, le 12 août, les Génois prirent Stinbol.³⁶)»

14) «En 1386, lundi 1 janvier; chiffre de la lune, 1; signe dominant, le taureau; le $\frac{1}{4}$ du soleil s'est de nouveau éclipsé. En cette même année, le lundi 16 janvier, le $\frac{1}{4}$ de la lune s'est éclipsé, vers le matin.»

En 1386, le 1^{er} janvier fut en effet un lundi et le taureau signe dominant de l'année:

1386	
— 551	
835	arm., suivant l'usage vulgaire;
— 5	au reste cette année, com-
830	mencée 29 mai 1385, enjam-
: 12 72	ba sur 1386.
110	
108	
2,	taureau.

Pour le chiffre de la lune, je ne pouvais d'abord m'en rendre compte; car d'après le grand dictionnaire, le mot լրսօծադիր signifie proprement «lettre indiquant les nouvelles lunes.» En 1066 arm., ajoute le lexicographe, la lettre de la nouvelle lune était դ 3;

35) A. de vér. les dates: 17 juillet, à 8^h $\frac{1}{2}$ du matin, éclipse solaire, visible en Europe: c'était bien un jeudi.

36) Si c'est un vrai Arménien, grégorien ou uni, qui a écrit cette note et les suivantes, il est étonnant qu'il ait omis l'indication de l'année arménienne. En tout cas, 1376 était bissextile, et le 27 juillet tombait un jeudi; puis, suivant l'usage du calendrier national, le signe zodiacal dominant cette année-là était le cancer.

A la rigueur 1376 répond à 826 arm., mais à 825, par la raison déjà dite, dans l'usage vulgaire; $825 - 5 = 820 : 12 = 4$ ou le 4^o signe, qui est en effet le cancer. Quant à l'éclipse et aux autres qui vont être mentionnées, je les laisse à vérifier aux astronomes; mais cette même année les Génois, ayant pris parti pour Andronic contre son père Jean Paléologue 1^{er}, se rendirent, en effet, momentanément maîtres de Constantinople; Bas-Emp. t. XX, p. 450.

pleine lune 18, lettre dominicale *t* 5. De la nouvelle lune ôtez 4, vous avez la pleine lune ($3 + 19 = 22 - 4 = 18$); Extrait du cycle perpétuel.» Si l'on se conforme à cette indication, la lettre de la nouvelle lune, le nombre d'or et le cycle lunaire devraient être identiques; or en

$$\begin{array}{r} 1066 \\ - 1 \\ \hline 1065 : 19 \\ 95 \\ \hline 115 \\ 114 \\ \hline 1 \end{array}$$

donc le nombre d'or est 1 et non 3 en 1066, comme le dit le lexicographe. Pour la lettre dominicale, obtenue par le procédé arménien, elle est réellement 3

$$\begin{array}{r} 1066 \\ - 5 \\ \hline 1061 : 28 \\ 84 \\ \hline 221 \\ 196 \\ \hline 25^{\circ} \text{ a. lettre dom. } \boldsymbol{\varphi} \cdot 3. \end{array}$$

Enfin, en 1386, d'après la méthode occidentale, on obtient le nombre d'or 19, qui est bien près de l'unité.

$$\begin{array}{r} 1386 \\ + 1 \\ \hline 1387 : 19 \\ 133 \\ \hline 57 \\ 00, \end{array}$$

ainsi que me l'a fait comprendre le P. Léon Alichan, que j'avais consulté à ce sujet.

Quant aux éclipses partielles, mentionnées en cette année, je trouve dans l'Art de vérifier les dates: en 1386, 1 janvier, 10 h. du matin, éclipse solaire,

visible en Europe; en outre, le 16 janvier de la même année, une éclipse partielle de lune.

15) «En 1388, signe dominant, le cancer, bissextile, nombre d'or 2, lettre dominicale η ; le jeudi 21 mai, le $\frac{1}{4}$ de la lune, âgée de 15 jours, s'est éclipsé, à la 1^{re} heure de la nuit.»³⁷⁾

Nombre d'or (suivant la méthode latine):

Nombre d'or:	Lettre dominicale:
1388	837
+ 1	— 5
1389 : 19	832 : 28
133	56 29
59	272
57	252
2	20 ^o a. $\eta\eta$, dont η depuis février.

La pleine lune le jeudi 21 mai est exacte:

$$\begin{array}{r}
 837 : 19 \\
 \underline{76} \\
 77 \\
 \underline{76} \\
 1^{\circ} \text{ ép.} = 21, \text{ PL de mars } 25 (= 22 \text{ m.}); \\
 22 + 2 + 21 = 45 - 30 = 15.
 \end{array}$$

ou bien: fondement $22 + 2 = 24$; $30 - 24 = 6$ mai NL; $+ 14 = 20$ mai PL.

En 1388, 21 mai, 6 h. du soir, éclipse de lune; 6 doigts $\frac{3}{4}$, 5 juin; A. de vérif. les dates. C'était réellement un jeudi, le 15^o jour de la lune.

16) «En 1389, le samedi 20 mars, à midi, tremble-

37) En 1388, jeudi 21 mai;

$$\begin{array}{r}
 - 551 \\
 \underline{837 \text{ arm. (système vulgaire)}} \\
 - 5 \\
 \underline{832 : 12} \\
 72 \\
 \underline{112} \\
 108 \\
 \underline{\quad} \\
 4, \text{ le cancer.}
 \end{array}$$

ment de terre, qui a fait du dégât à Chio (Ζήοδ) et à Smyrne.»

Folio 71 verso.

En haut 3 lignes, de contenu non historique.

17) «D'Adam jusqu'à ce jour il y a 6000 et 3 ans, զն և զ; c'est l'année du Seigneur 1400, bissextile; signe dominant, le cancer; lettres dominicales զզ, février 29 jours, et l'année arménienne est 849³⁸). Prenez l'année du Sauveur, soustrayez 551, ce qui reste est l'année arménienne.»

18) «En l'année 1348, peste générale, soudaine³⁹), par tous les pays; ayant commencé en orient, elle vint en occident et dura 3 années.»

38) En marge on lit encore: année arménienne (8)49. Ainsi les auteurs de ces indications se conformaient au système vulgaire. Quant à l'année mondaine ici indiquée comme répondant à 1400 de l'ère chrétienne, après les chiffres զն 6000, il y a eu quelque chose d'effacé, où une main différente a ajouté la lettre numérale զ 3: en tout 6003; or si de ce nombre on retire 1400, il reste 4603, qui ne coïncide avec aucune ère mondaine connue.

En tout cas, les mots «jusqu'à ce jour,» յի ն չև յօրս, indiquent que la note a été écrite en 1400 = 849 arm. et fixe la date du feuillet 71.

Signe dominant.	Lettres dom.
849	849
— 5	— 5
844 : 12	844 : 28
4 le cancer.	4 ^o année,
	lettres զբ, et non զզ.

Enfin, l'auteur de la note a perdu de vue que l'année 1400 = 850.

39) 4^o peste. C'est la peste noire, qui sévit à Florence en 1347, en Allemagne en 1349. Rohrbacher, Hist. de l'église catholique, XXI, 136: au milieu du XIV^o s. les ordres religieux perdirent leurs meilleurs sujets, au service des pestiférés. En 1350, épidémie à Novgorod et à Pskof, qui a donné naissance à la secte des *tondeurs* стригальщики, qui se tondaient, par esprit de mortification; Congrès archéol. 14 décembre 1871, lecture de M. Tichonravof; Сибурскія Вѣдом. 17 déc.

19) Encore en 1361, deuxième peste, qui dura de juin à janvier. Encore en 1385, troisième peste à Éphèse, commencée en mars, et qui dura jusqu'en août.»

20) «En 1386, au mois de décembre, Tamourlan prit Tiflis, qu'il ravagea, attira le seigneur Bagrat à l'islamisme et l'emmena avec lui.⁴⁰⁾»

Toutes ces indications chronologiques du feuillet 71, dont la dernière est de l'an 1400 de J.-C., paraissent bien avoir été inscrites par un personnage vivant au XV^e s. Elles ont un caractère occidental, comme si elles provenaient au moins d'un Arménien uni; qui sait? Peut-être d'un Dominicain possédant la langue arménienne, en tout cas, homme de science, observateur instruit des phénomènes naturels et des événements pouvant intéresser la postérité.

Quant à celles déposées sur les gardes du commencement, les plus anciennes remontent jusqu'en 1208; la dernière descend, il est vrai, jusqu'en 1553, mais elle ne prouve ni pour ni contre l'antiquité du manuscrit, parce qu'elle est d'une main évidemment moderne, ainsi que celles du XV^e s., tandis que celles des XIII^e et XIV^e s., notamment les huit premières, ont un tout autre cachet d'ancienneté.

40) Sur ces faits, qui sont exacts, v. Hist. de Géorgie, p. 654; Hist. mod. de la Gé. I, 379.

